

SM le Roi lance à Rabat les travaux de réalisation de la Ligne à grande vitesse Kénitra-Marrakech

Page 2



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10 495

Samedi/Dimanche 26-27 Avril 2025



*Participation remarquée du Premier secrétaire aux
travaux du Congrès de l'Alliance Progressiste en Inde*

Driss Lachguar prône
la nécessité d'une présence
effective des pays du Sud au
sein des instances décisionnelles
internationales

Page 3

*Les politiques publiques
appelées à aller au-delà
des bonnes intentions*

La bureaucratie asphyxie les réformes

Page 5



SM le Roi lance à Rabat les travaux de réalisation de la Ligne à grande vitesse Kénitra-Marrakech

Actualité



Sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, les infrastructures ferroviaires se renforcent avec le lancement d'un programme structurant de 96 milliards de dirhams. Extension de la LGV jusqu'à Marrakech, modernisation de la flotte nationale, développement de réseaux de transport en commun au niveau de 3 agglomérations et émergence d'un écosystème industriel : une vision stratégique au service d'une mobilité durable, inclusive et compétitive, portée par une ambition continentale et tournée vers l'avenir.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a procédé, jeudi, à la gare ferroviaire de Rabat-Agdal, au lancement des travaux de réalisation de la Ligne à grande vitesse (LGV) Kénitra-Marrakech, d'une longueur d'environ 430 kilomètres.

Le projet de la LGV Kénitra-Marrakech traduit la Vision éclairée du Souverain en faveur de l'amélioration de l'offre ferroviaire nationale, et s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques du Royaume, sous l'impulsion de SM le Roi, en matière de développement durable, notamment la promotion de solutions de mobilité collectives à faible empreinte carbone.

Il illustre également la ferme détermination du Maroc à poursuivre le développement du réseau ferré national, afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle d'épine

dorsale d'un système de transport durable et inclusif.

Ce projet structurant, d'une enveloppe de 53 milliards de dirhams (hors matériel roulant), fait partie d'un programme ambitieux mobilisant un investissement global de 96 MMDH qui porte également sur l'acquisition de 168 trains pour un montant de 29 milliards de DH, destinés au renouvellement du parc existant de l'Office national des chemins de fer (ONCF) et l'accompagnement des projets de développement, ainsi que le maintien de la performance pour 14 milliards de DH, permettant notamment le développement de 3 réseaux de transport métropolitain au niveau des agglomérations de Casablanca, Rabat et Marrakech.

Le projet de la LGV Kénitra-Marrakech consiste en la création d'une ligne ferroviaire à grande vitesse reliant les villes de Rabat, Casablanca et Marrakech, en desservant les aéroports de Rabat et Casablanca.

Avec ce nouveau projet, les temps de parcours seront de 1h entre Tanger et Rabat, 1h40 entre Tanger et Casablanca et de 2h40 entre Tanger et Marrakech (gain de temps de plus de 2h). Le projet permettra aussi de relier Rabat à l'Aéroport international Mohammed V de Casablanca en 35 minutes en desservant le nouveau stade de Benslimane. Il est prévu également un service à grande vitesse entre Fès et Marrakech avec un temps de parcours de 3h40 (avec des trains à grande vitesse circulant sur la ligne classique de Fès jusqu'au nord de Kénitra avant de continuer sur la nouvelle ligne à grande vitesse jusqu'à Marrakech).

Le projet de la LGV Kénitra-Marrakech porte notamment sur la conception et la réalisation d'une ligne nouvelle entre Kénitra-Marrakech conçue pour une vitesse de 350 Km/h, des aménagements des zones terminales de Rabat, Casablanca et Marrakech (travaux sur voies exploitées), des équi-

pements ferroviaires, la construction des nouvelles gares grande vitesse, des gares de train de proximité et l'aménagement des gares existantes, outre la construction du Centre de maintenance pour l'entretien des rames à Marrakech.

La réalisation de l'extension de la LGV Kénitra-Marrakech permettra la libération de capacités sur le réseau classique qui en découle et le développement d'un important service de trains métropolitains de proximité (TMP) couvrant une partie des besoins en transport en commun pour les habitants des agglomérations de Rabat, Casablanca et Marrakech. Ce nouveau service de TMP constitue une véritable réponse aux enjeux de la mobilité urbaine au sein de ces trois aires métropolitaines et présente plusieurs atouts au niveau de la ponctualité, la qualité du service et la durabilité.

En concomitance avec le lancement du projet de réalisation de la nouvelle Ligne à grande vitesse Kénitra-Marrakech, l'ONCF lance un programme inédit d'acquisition de 168 nouveaux trains, visant à renforcer et rajouter l'ensemble de la flotte matériel à voyageurs.

Mobilisant un investissement de 29 milliards de DH, ce programme d'acquisition permettra de réaliser les gains de performances opérationnelles, de renforcer les services régionaux, et de répondre à l'augmentation du trafic attendu à l'horizon 2030. Concrètement, cette acquisition porte sur 18 trains à grande vitesse pour les projets d'extension, 40 trains pour les services de lignes, 60 trains navettes rapides (TNR) et 50 pour le réseau de transport en commun au niveau des 3 agglomérations.

Cet ambitieux programme d'acquisition de matériel roulant permettra également l'émergence d'un écosystème ferroviaire industriel. Avec un taux d'intégration locale supérieur à 40%, le programme témoigne

d'un fort engagement envers l'entreprise et les compétences marocaines et aura inéluctablement des implications positives en termes de soutien à l'économie nationale, de réduction des coûts de transport et de développement durable.

Le programme s'articule notamment sur deux principales composantes, la première est à caractère industriel et porte sur la mise en place et le démarrage d'une unité industrielle de fabrication de trains et développement d'un écosystème de fournisseurs et sous-traitants. La deuxième composante porte sur la création d'une joint-venture entre les constructeurs et l'ONCF pour assurer la maintenance courante et industrielle couvrant la durée de vie des trains avec une maîtrise des coûts.

S'étendant sur une durée de 10 ans, ce programme permettra la formation de ressources humaines spécialisées et la création de plusieurs milliers de postes d'emplois directs et indirects.

Avec le nouveau projet de modernisation, c'est tout le réseau ferroviaire marocain qui marque une réelle renaissance ne concernant pas uniquement l'extension du réseau grande vitesse jusqu'à Marrakech mais également la modernisation, le renforcement et le rajeunissement de la flotte de trains ONCF, ainsi que la création d'un réseau de transport en commun sur rails et d'un nouvel écosystème industriel porteur.

Cet important projet d'investissement et de modernisation du réseau ferroviaire a été mené en s'appuyant notamment sur l'expertise d'entreprises internationales de renom, dont le français Alstom pour le matériel roulant pour la grande vitesse, l'espagnol CAF pour les trains inter-city (200 Km/h) ou encore le sud-coréen Hyundai Rotem pour les trains métropolitains de proximité, avec des conditions de financement préférentielles.

Participation remarquée du Premier secrétaire aux travaux du Congrès de l'Alliance Progressiste en Inde

Driss Lachguar prône la nécessité d'une présence effective des pays du Sud au sein des instances décisionnelles internationales



Réunion des leaders des partis de l'Alliance Progressiste.

Lors des travaux du Congrès de l'Alliance Progressiste à Hyderabad en Inde, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a défendu l'idée devant permettre aux pays du Sud d'avoir une présence effective au sein des instances décisionnelles internationales, à commencer par l'Organisa-

tion des Nations unies et son Conseil de sécurité. Driss Lachguar a saisi cette occasion pour mettre en exergue l'expérience marocaine en matière de développement humain, de transition vers l'économie verte, d'autonomisation féminine, en étant un modèle émergent du Sud devant contribuer à l'élaboration d'un Ordre mondial beaucoup plus équitable. En marge de ce Congrès, le Premier secrétaire, accompagné de Fatiha Saddas, membre du Bureau politique,

a eu des entretiens avec des leaders de partis participants, notamment ceux d'Amérique latine, d'Europe et d'Afrique. Ces entretiens visaient à consolider la coordination internationale entre les partis socialistes et sociaux-démocrates en vue de faire face aux défis technologiques et économiques qui menacent les équilibres so-

ciaux du Sud comme « moteur principal pour le changement démocratique et la justice planétaire ».

La délégation marocaine devait avoir des rencontres avec des militantes des organisations féminines et des droits de l'Homme, et participer à des ateliers sur «La justice climatique» et «L'égalité des sexes». Des ateliers où les débats devaient être axés sur les moyens d'établir des budgets sensibles au genre, et sur «la manière de faire face à la régression des droits des femmes enregistrée au niveau mondial ».

A noter que les travaux de ce



Commission Monde arabe.

ciaux dans le Sud.

La participation de l'USFP à ce Congrès constitue un pas diplomatique qui revêt toute son importance, reflétant la volonté du parti de jouer un rôle efficient sur le plan de la diplomatie parallèle et de la défense des questions stratégiques du Maroc.

A cet effet, nombreux étaient les observateurs qui attendaient l'intervention de la délégation marocaine, d'autant que le Congrès table sur les

Congrès, placé sous le thème «Pour une justice mondiale» prendront fin ce samedi. L'USFP fait partie des délégations issues de plus d'une cinquantaine de pays représentant des courants socialistes et sociaux-démocrates, aspirant à faire face aux défis internationaux, tels que la crise climatique», «de populisme numérique» et «la crise de la gouvernance mondiale».

H.T



Commission Afrique.

tion des Nations unies et son Conseil de sécurité.

Driss Lachguar a saisi cette occasion pour mettre en exergue l'expérience marocaine en matière de développement humain, de transition vers l'économie verte, d'autonomisation féminine, en étant un modèle émergent du Sud devant contribuer à l'élaboration d'un Ordre mondial beaucoup plus équitable.

En marge de ce Congrès, le Premier secrétaire, accompagné de Fatiha Saddas, membre du Bureau politique,



Réunion des leaders des partis de l'Alliance Progressiste.

Machij El Karkri : *Il nous revient, en tant que parti progressiste, de rétablir la vérité et de démontrer que le plan d'autonomie est la solution qui garantit le mieux la dignité, la paix et la stabilité*



A l'heure où la diplomatie marocaine accumule les victoires sur le dossier du Sahara, le Syndicat national de la santé publique a tenu son neuvième congrès sous le signe de l'engagement national et des responsabilités partagées. Lors de la séance d'ouverture, le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), Driss Lachguar, a proposé l'organisation d'une conférence nationale à Laâyoune pour débattre avec les citoyens et les forces vives du Sud de la mise en œuvre concrète de la proposition d'autonomie.

Contacté par nos confrères de «2M.ma», Machij El Karkri, membre du

Bureau politique de l'USFP et responsable des relations extérieures pour l'Amérique latine et l'Afrique, a livré une analyse approfondie de cette initiative, saluant un événement «de haute portée diplomatique et politique».

«Cette conférence intervient dans un contexte où le Maroc a su réinscrire le dossier du Sahara dans une dynamique politique sérieuse et crédible, à travers la proposition d'autonomie. Il ne s'agit plus d'une simple vision, mais d'un projet national, soutenu par les populations du Sud et reconnu internationalement», a affirmé Machij El Karkri.

A ses yeux, cette rencontre à Laâyoune permettra non seulement

d'ancrer davantage la participation des Sahraouis à la gouvernance de leurs provinces, mais aussi de renforcer la diplomatie partisane dans ses rôles stratégiques. Il a également souligné l'importance d'élargir les échanges sur les expériences d'autonomie dans d'autres régions du monde, comme l'Espagne, le Mexique, l'Argentine ou l'Irlande du Nord, pour nourrir le modèle marocain à partir de comparaisons éclairées.

Le dirigeant itihadi n'a pas manqué de dénoncer la stratégie du Polisario visant à s'approprier un langage progressiste pour séduire certains milieux internationaux : «Le front séparatiste a longtemps tenté de capter le discours de gauche. Il nous revient, en tant que parti progressiste, de rétablir la vérité et de démontrer que la solution marocaine est celle qui garantit le mieux la dignité, la paix et la stabilité».

L'USFP, a-t-il rappelé, s'est illustré depuis des décennies par sa mobilisation sur la scène internationale, notamment au sein de l'Internationale socialiste, de l'Alliance progressiste ou encore de la COPPPAL. «Nous avons ouvert des brèches là où les adversaires de notre intégrité territoriale croyaient avoir le monopole de la parole», a-t-il insisté.

Revenant sur les développements internationaux récents, Machij El Karkri a esquissé les contours d'une stratégie en trois volets pour clore définitivement le dossier du Sahara :

Sur le plan continental, il a plaidé pour l'amendement de l'Acte constitutif de l'Union africaine afin d'expulser le Polisario, entité sans légitimité ni statut étatique reconnu.

Au niveau des Nations unies, il a exhorté à sortir le dossier du Sahara de la quatrième Commission onusienne, rappelant qu'il ne s'agit pas d'une affaire de décolonisation mais d'un conflit politique artificiel.

Sur le plan national, il a appelé à «renforcer le front intérieur et mobiliser toutes les formes de diplomatie – partisane, civile, parlementaire – pour exposer la réalité du conflit et porter la voix du Maroc auprès de ses partenaires internationaux».

Enfin, Machij El Karkri a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie Royale de transformation et de souveraineté effective. «Le discours de Sa Majesté est clair : il faut passer de la phase de gestion à celle de la transformation. C'est le moment de consacrer la pleine souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud dans le cadre d'un projet de paix durable.»

L'organisation de cette conférence à Laâyoune représente donc bien plus qu'une initiative partisane. Elle s'inscrit dans une démarche nationale visant à impliquer les citoyens, donner corps à la proposition d'autonomie et affirmer, avec sérénité, que le Maroc est chez lui dans le Sahara – aujourd'hui, demain et pour toujours.

Mehdi Ouassat

Le guide pratique sur l'amélioration des enquêtes pénales

Une feuille de route pour les magistrats du ministère public et les officiers de police judiciaire

Les participants à une rencontre nationale ont souligné, jeudi à Marrakech, que le guide pratique sur l'amélioration des enquêtes pénales constitue une véritable feuille de route pratique au profit des magistrats du ministère public et des officiers de police judiciaire.

Ce guide, fruit d'un travail conjoint, d'une coopération soutenue et d'une coordination étroite entre la Présidence du ministère public, le pôle de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) et de la Surveillance du Territoire (DGST), et le Commandement de la Gendarmerie Royale, revêt une grande importance grâce à ses recommandations et à ses orientations visant à aider les magistrats du ministère pu-

blic et les officiers de police judiciaire à mieux gérer les enquêtes pénales et à améliorer les résultats.

Dans les recommandations issues de cette rencontre, les participants ont mis l'accent sur la volonté des responsables judiciaires et sécuritaires d'intégrer ce guide pratique dans la gestion quotidienne du ministère public et des services de police judiciaire.

Les participants ont également mis en avant l'importance de renforcer la dimension internationale dans la gestion des enquêtes pénales à travers l'activation des mécanismes de coopération internationale et ce dans le cadre du Code de procédure pénale ou des conventions internationales régionales ou bilatérales.

Cette rencontre a, en outre, insisté

sur la nécessité de coordonner avec les autres intervenants dans le domaine de la justice pénale, tels que les médecins légistes, les représentants des autorités gouvernementales chargées de la prise en charge et de l'hébergement des groupes vulnérables - femmes, enfants, personnes âgées et personnes en situation de handicap - en les sensibilisant à l'importance des prérogatives qui leur sont confiées pour aider la justice pénale à accomplir ses missions, et en les associant à la recherche de solutions aux difficultés rencontrées dans ce cadre.

Cette rencontre nationale de deux jours, a été marquée par la présentation d'un exposé global sur le guide pratique, abordant sa méthodologie d'élaboration, les objectifs visés, ainsi que son

importance pour l'amélioration de la qualité des enquêtes pénales.

Elle a également donné lieu à plusieurs interventions portant notamment sur la gestion des enquêtes pénales et l'exigence du respect du délai raisonnable, l'importance de la communication et son rôle central dans le renforcement de la confiance dans les procédures d'enquête pénale, ainsi que sur la consécration des droits et la protection des libertés au sein des enquêtes pénales.

La rencontre a connu la participation de représentants du ministère public, de responsables centraux de la Sécurité Nationale et de la Gendarmerie Royale, ainsi que des procureurs généraux du Roi près les Cours d'appel et des responsables de la police judiciaire.

Les politiques publiques appelées à aller au-delà des bonnes intentions

La bureaucratie asphyxie les réformes



« **M**algré les réformes institutionnelles engagées ces dernières années, les efforts déployés en matière de gouvernance au Maroc peinent encore à produire les résultats attendus. Les avancées constatées à l'échelle stratégique ne se traduisent pas de manière suffisamment tangible dans la vie quotidienne des citoyens ni dans le fonctionnement efficace de l'administration. Autrement dit, un ensemble de blocages structurels entrave toujours la mise en œuvre des politiques publiques ». C'est ce qui ressort du dernier rapport de l'Institut Royal des études stratégiques (IRES) : « Quelle gouvernance pour un monde en mutation ? ».

Obstacles majeurs à la mise en œuvre des politiques publiques

Parmi les obstacles majeurs entravant la réalisation des politiques publiques, l'IRES observe plusieurs défis structurels et opérationnels. D'abord, le décalage entre orientations politiques et application réelle. En effet, et bien que les grandes orientations politiques soient souvent clairement définies dans les discours et les documents stratégiques, leur traduction concrète sur le terrain reste insuffisante. Ce fossé s'explique par des difficultés de coordination entre les différents niveaux administratifs, un manque de moyens financiers et humains, ainsi que par des priorités fluctuantes selon les agendas politiques. Ensuite, un retard dans l'adoption des textes réglementaires. L'effectivité des lois dépend souvent de leur décret d'application, dont l'élaboration et la publication accusent fréquemment des retards. Ces délais prolongent les périodes d'incertitude juridique et ralentissent la mise en œuvre des

formes, limitant ainsi leur impact.

Enfin, la faible implication des parties prenantes est également pointée du doigt, poursuit le document de l'IRES. En effet, la réussite des politiques publiques nécessite l'engagement actif des acteurs concernés, notamment les collectivités locales, les entreprises, les associations et la société civile. Or, leur participation reste souvent limitée en raison d'un manque de consultation en amont, de la complexité des processus décisionnels ou d'une méconnaissance des mécanismes de contribution. Cette exclusion affaiblit la légitimité des mesures et réduit leur appropriation par les populations concernées.

L'IRES note aussi la lourdeur bureaucratique et la résistance au changement. Il explique, à ce propos que les procédures administratives excessivement rigides et les lenteurs dans les circuits de validation freinent l'innovation et l'adaptation aux réalités locales. Cette bureaucratie peut également décourager les initiatives portées par les acteurs de terrain, renforçant ainsi un statu quo défavorable aux réformes.

Manque de cohérence et de coordination

Le manque de cohérence et de coordination entre les stratégies sectorielles constitue l'un des talons d'Achille de l'action publique au Maroc, constate l'IRES. Trop souvent, les ministères et organismes étatiques opèrent en silence, sans concertation réelle ni vision transversale partagée. Il en résulte des programmes redondants, parfois concurrents, qui mobilisent des ressources sans générer de valeur ajoutée significative. Cette absence de synchronisation engendre non seulement des dilapidations budgétaires, mais aussi une perte d'efficacité dans la mise en œuvre des

politiques publiques.

Par exemple, dans le domaine du développement territorial, les plans d'aménagement, de logement, d'infrastructures et de formation professionnelle sont rarement conçus de manière intégrée. Cela débouche sur des zones industrielles vides de main-d'œuvre qualifiée, des projets sociaux hors de portée des populations ciblées, ou encore des infrastructures peu utilisées, faute d'articulation avec les besoins réels des territoires.

Sur le plan social, cette fragmentation limite l'impact des réformes éducatives ou sanitaires, car les ministères concernés ne travaillent pas suffisamment en complémentarité avec ceux chargés de l'emploi, de la jeunesse ou du développement rural. Résultat : une politique publique émettée, incapable de répondre de manière globale aux attentes des citoyens, et d'anticiper les interdépendances qui lient les différents secteurs.

Enfin, cette faible synergie entre acteurs rend très difficile l'évaluation des politiques publiques. Les responsabilités sont diluées, les indicateurs sont hétérogènes, et l'absence d'objectifs partagés rend presque impossible toute reddition des comptes. Sans une gouvernance mieux intégrée, les réformes structurelles risquent de rester lettre morte, en dépit de leur pertinence sur le papier.

Des conséquences profondes

Ces dysfonctionnements structurels, précise ledit rapport, ont des conséquences profondes et durables sur le développement socioéconomique du Maroc. Et d'ajouter que le déficit de coordination, l'inefficacité administrative et la lenteur dans l'application des réformes freinent l'élan de croissance du pays. En entravant la bonne exécution des politiques publiques, ils limitent l'émergence

d'un environnement économique propice à l'investissement productif, à l'innovation et à l'entrepreneuriat. Résultat : la croissance économique demeure en deçà de son potentiel, et les avancées enregistrées restent trop faibles pour absorber le chômage structurel, notamment chez les jeunes diplômés et en milieu rural.

La création d'emplois, en particulier, subit un coup d'arrêt. Les lourdeurs bureaucratiques, le manque de lisibilité des politiques publiques et l'inadéquation entre offre de formation et demande du marché du travail compliquent l'insertion professionnelle. Cela engendre non seulement un ralentissement du développement économique, mais aussi un sentiment d'exclusion grandissant chez une large frange de la population.

Au-delà de l'impact économique, ces défaillances nourrissent un climat de défiance généralisée envers les institutions publiques. Les citoyens perçoivent souvent les promesses politiques comme de simples effets d'annonce sans suite concrète, ce qui affaiblit la légitimité des institutions représentatives, notamment les conseils élus, les partis politiques et, dans une certaine mesure, le Parlement. Cette crise de confiance se manifeste par une participation électorale en baisse, une mobilisation citoyenne fragmentée, et un désengagement croissant de la population dans les processus de décision.

Ce déséquilibre entre ambitions affichées et réalisations effectives alimente aussi une forme de frustration sociale, qui peut se transformer en contestation ou en repli individuel. Dans ce contexte, restaurer la confiance des citoyens dans leurs institutions passe inévitablement par une refondation de la gouvernance, plus transparente, inclusive et orientée vers des résultats tangibles.

Hassan Bentaleb

Le renforcement de la coopération au cœur des entretiens de Nasser Bourita avec son homologue qatari



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a reçu, jeudi à Rabat, M. Sultan bin Saad bin Sultan Al Muraikhi, ministre d'Etat aux Affaires étrangères, membre du Conseil des ministres du Qatar, en visite de travail dans le Royaume.

Les entretiens entre les deux responsables ont porté sur les relations entre le Royaume du Maroc et l'Etat du Qatar, ainsi que sur les moyens de les renforcer, de les enrichir et d'en élargir les perspectives, conformément aux Hautes Directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et de Son frère l'Emir du Qatar Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, que Dieu Les préserve, reflétant ainsi la profondeur des liens fraternels, historiques et solides unissant les deux pays frères.

Les deux parties ont exprimé, à cette occasion, leur satisfaction quant à la dynamique remarquable imprimée récemment à la coopération bilatérale, illustrée par l'échange de visites entre ministres et responsables de divers secteurs

vitaux et prioritaires pour les deux Etats.

Au cours de cette rencontre, M. Bourita a réitéré la reconnaissance du Royaume du Maroc pour le soutien constant et indéfectible de l'Etat frère du Qatar à la marocanité du Sahara, ainsi que son appui à l'Initiative d'autonomie en tant qu'unique base pour une résolution de ce différend régional, dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume.

Les deux parties ont également échangé sur plusieurs questions régionales et internationales, réaffirmant la position commune et constante du Royaume du Maroc et de l'Etat du Qatar à l'égard des causes arabes, au premier rang desquelles figure la cause palestinienne juste.

Elles ont réaffirmé leur soutien aux droits légitimes du peuple palestinien, notamment son droit à établir un Etat indépendant sur les frontières de 1967, avec Al-Qods Est pour capitale, conformément à la solution à deux Etats, aux résolutions pertinentes de la légalité internationale et à l'Initiative de paix arabe.

Omar Hilale élu président du Comité de haut niveau sur la coopération Sud-Sud

L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, a été élu par acclamation jeudi, président de la 22ème session du Comité de haut niveau de l'Assemblée générale sur la coopération Sud-Sud aux Nations unies, pour deux années consécutives.

Dans sa déclaration à cette occasion, M. Hilale a indiqué que l'élection du Maroc à la présidence de ce Comité consacre le rôle pionnier du Royaume qui a placé, sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, la coopération Sud-Sud au cœur de sa politique étrangère.

Il a ajouté que sous le leadership visionnaire de Sa Majesté le Roi, la coopération Sud-Sud a été ancrée dans une vision fondée sur la solidarité, le partage, le co-développement humain et durable, ainsi que le co-investissement dans des domaines clés, tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, la formation professionnelle, la sécurité alimentaire, outre la lutte contre les effets du changement climatique.

Cet organe stratégique de l'Assemblée générale de l'ONU est considéré comme la seule et unique plateforme au sein du système onusien qui examine et évalue les progrès en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire au niveau mondial et à l'échelle du système. Il vise à soutenir les efforts des pays du Sud dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 à travers des projets de développement durables et solidaires.

Le rôle du Maroc à la tête du Comité réaffirme ainsi la véritable "success story" du Royaume et illustre la capacité des pays du Sud à proposer des solutions concrètes, innovantes et adaptées.

En outre, l'élection du Maroc à la tête de ce Comité intervient à un moment crucial, alors que le multilatéralisme est confronté à des remises en question profondes, le financement du développement atteint son niveau le plus bas depuis des décennies et la communauté internationale se trouve à un moment charnière où il devient impératif de repenser les mécanismes de coopération internationale et où la coopération Sud-Sud émerge comme un levier stratégique incontournable pour le développement durable.

Dans sa déclaration, M. Hilale a annoncé que sa présidence sera guidée par la vision Royale de porter encore plus haut les valeurs de solidarité, de respect mutuel et de co-développement entre les pays du Sud.



Huffington Post : Le Maroc, un pays d'une importance stratégique pour le Royaume-Uni

Le quotidien international, The Huffington Post, a mis en avant, jeudi, la richesse de la coopération entre le Maroc et le Royaume-Uni, soulignant que le Maroc est un partenaire qui revêt « une importance stratégique » pour Londres.

Dans un article de Joe Powell, membre de la chambre des Communes (chambre basse du parlement britannique) pour le parti travailliste qui conduit le gouvernement, le journal souligne que plusieurs secteurs s'offrent au partenariat entre les deux pays, citant notamment l'économie, l'énergie, la sécurité, l'innovation et le sport.

Dans cet article dont la publication coïncide avec la tenue à Londres d'un sommet mondial sur la sécurité énergétique, le Huffington Post souligne que, dans une ère d'instabilité mondiale, la question de la sécurité énergétique devient centrale. C'est dans ce contexte que la coopération entre le Maroc et le Royaume-Uni s'avère stratégique, indique

M. Powell, soulignant que le partenariat entre Rabat et Londres offre d'importantes opportunités pour réaliser la sécurité énergétique.

Etalant les avantages de la coopération maroco-britannique dans ce secteur, le politicien britannique a souligné que la coopération avec le Maroc dans ce domaine particulier représente « un investissement stratégique dans la résilience énergétique du Royaume-Uni, construite avec un partenaire stable et de longue date », en l'occurrence le Maroc. M. Powell a, d'autre part, mis en avant les diverses facettes des relations maroco-britanniques, vieilles de plus de 12 siècles.

Situé à moins de trois heures de vol de Londres, le Maroc est un partenaire commercial clé pour le Royaume-Uni, a-t-il dit, rappelant, dans la foulée, l'importance des échanges commerciaux et agricoles entre les deux pays sans oublier le rôle crucial du Maroc en tant qu'acteur international respecté et écouté dans le domaine de la préservation

de la sécurité.

La coopération maroco-britannique dans le secteur très pointu de l'innovation n'est pas le reste, a relevé M. Powell. Il a rappelé que le ministre britannique des Affaires étrangères, David Lammy, avait saisi l'occasion d'une conférence internationale, qui s'est tenue en novembre dernier à Lagos (Nigeria), pour faire la lumière sur le rôle de plus en plus prépondérant du Maroc dans la chaîne d'approvisionnement du secteur des véhicules à nouvelle énergie.

Lors de cette conférence, le chef de la diplomatie britannique a notamment souligné la place stratégique que le Maroc occupe dans le cadre de la transition énergétique. Fort de solides capacités de production et d'une position clé sur le marché européen des véhicules électriques, le Maroc est, en effet, bien placé pour stimuler l'innovation et le développement durable dans ce secteur, relève M. Powell, soulignant qu'alors que le Royaume-Uni

cherche à approfondir ses partenariats commerciaux et énergétiques, le Maroc s'impose comme un allié précieux, offrant des opportunités prometteuses de croissance durable et de progrès technologique. Et d'ajouter que les relations diplomatiques entre le Maroc et le Royaume-Uni s'étendent sur plus de 800 ans, soit les plus anciennes relations diplomatiques au monde.

Il s'agit, selon le politicien britannique, d'une relation qui ne se limite pas aux seuls cadres politique et économique pour englober des dimensions culturelle et humaine qui offrent le terrain pour un partenariat beaucoup plus dense entre deux nations et deux peuples dépositaires de civilisations ancrées dans l'histoire. La Coupe du monde de football 2030, que le Maroc coorganisera avec l'Espagne et le Portugal, offre « une excellente opportunité pour aller de l'avant et renforcer ce partenariat entre les deux Royaumes, conclut le politicien britannique.

Les régions de Dakhla-Oued Eddahab et d'Occitanie/Pyrénées-Méditerranée lancent un vaste programme de coopération décentralisée

Le président du Conseil de la région de Dakhla-Oued Eddahab, Yanja El Khattat et le vice-président de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, Jalil Benabdillah ont tenu, jeudi à Toulouse, une séance de travail consacrée au renforcement de la coopération décentralisée entre les deux régions.

A cette occasion, M. El Khattat, à la tête d'une importante délégation en visite de travail en Occitanie et M. Benabdillah, en charge de l'Économie, de l'emploi, de l'innovation et de la réindustrialisation de la région française ont évoqué les aspects de la coopération économique et les opportunités d'investissement.

Les deux responsables ont également abordé les perspectives de coopération dans d'autres secteurs d'intérêt commun, notamment la formation des jeunes, les énergies renouvelables, les industries culturelles et créatives, le tourisme et le sport.

Intervenant lors de cette réunion, M. El Khattat a souligné la nécessité d'impulser une dynamique forte à la coopération décentralisée, mettant en avant le potentiel important dont regorge la région de Dakhla-Oued Eddahab dans plusieurs secteurs stratégiques.

"Il est important d'enclencher cette dynamique de coopération entre nos deux territoires", a-t-il affirmé, lors de cette rencontre à laquelle ont pris part plusieurs membres des conseils régionaux des deux parties, relevant que la région de Dakhla-Oued Eddahab dispose d'atouts majeurs dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, du tourisme, des énergies renouvelables et de la logistique.

M. El Khattat a, à cet égard, mis en exergue le positionnement géographique de la région, qui constitue "un capital à lui seul", précisant que Dakhla-Oued Eddahab s'étend sur la façade atlantique et se situe aux portes de l'Afrique



subsaharienne, ce qui en fait "le fer de lance de la stratégie marocaine de coopération avec les pays africains".

Il a en outre mis en avant le processus de développement de la région qui a pris dernièrement plus d'ampleur à la faveur du nouvel élan insufflé par la mise en œuvre de la régionalisation avancée et la concrétisation des projets du nouveau modèle de développement des provinces du Sud initié sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Le programme de développement intégré de la région de Dakhla-Oued Eddahab issu du nouveau modèle de développement, ainsi que les plans de développement régionaux couvrent tous les secteurs socioéconomiques, culturels et

environnementaux et assimilent les principes de participation, d'inclusion, de bonne gouvernance et de durabilité, a-t-il expliqué, dotant la région de projets structurants ayant trait à l'infrastructure portuaire et routière, à l'agriculture, à la pêche maritime, au tourisme, à l'énergie, à la culture, à la formation et à l'environnement.

Ces projets, a fait observer M. El Khattat, ont permis à notre région de devenir "un hub de premier plan" reliant le Maroc à son prolongement africain, de renforcer sa compétitivité et son attractivité en lui offrant la possibilité de diversifier ses opportunités considérables d'investissement.

De son côté, M. Benabdillah a souligné "le

potentiel important" de la coopération décentralisée entre la région Occitanie et la région de Dakhla-Oued Eddahab, considérée comme un levier stratégique pour le développement économique et culturel.

Mettant en relief les opportunités croisées entre la région Occitanie, dynamique dans des secteurs tels que les énergies renouvelables et l'aéronautique, et la région de Dakhla-Oued Eddahab, forte de sa position stratégique et de son potentiel de croissance dans les mêmes domaines, il a mis en exergue la complémentarité économique entre les deux territoires.

Selon lui, le renforcement des liens entre ces deux régions va permettre de saisir de nombreuses opportunités économiques, tout en ouvrant la voie à des projets communs dans des domaines d'intérêt partagé, précisant que les secteurs du tourisme et du sport pourraient également bénéficier de cette coopération, tout comme le secteur de la formation des jeunes.

Ces synergies, a-t-il affirmé, sont de nature à avoir un impact positif sur la création d'emplois, la dynamisation des économies locales et la promotion d'un développement durable à long terme.

Mettant en avant la solidarité et la profondeur des liens franco-marocains, la consulat générale du Royaume à Toulouse, Nadya Talmi, a souligné, quant à elle, l'importance de la coopération multidimensionnelle comme vecteur de rapprochement entre les deux pays.

Se félicitant du soutien de la France à l'intégrité territoriale du Royaume, elle a relevé que les relations entre les deux pays ont franchi une étape importante à travers le partenariat d'exception renforcé scellé entre les deux pays, en octobre dernier, lors de la visite du président français Emmanuel Macron au Maroc à l'invitation de SM le Roi Mohammed VI.

Signature à Toulouse d'un accord de partenariat entre la région de Dakhla-Oued Eddahab et son homologue d'Occitanie/Pyrénées-Méditerranée

Une déclaration d'intention a été signée, jeudi à Toulouse, entre le président du Conseil de la région de Dakhla-Oued Eddahab, Yanja El Khattat et la présidente de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, Carole Delga scellant un partenariat bilatéral dans plusieurs domaines.

Cette déclaration conjointe vise à "encourager et à favoriser les coopérations et le développement de relations partenariales entre les institutions publiques et privées, entre les associations, les entreprises et toutes les autres collectivités des deux régions".

Elle vise également à promouvoir des relations, dans des projets communs et des échanges d'expertise dans les domaines de l'aéronautique, de l'hydrogène vert, du de l'éolien offshore, des mobilités durables et intelligentes, de la coopération universitaire et de la recherche, ainsi que du tourisme.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, Mme Delga a souligné que cette signature constitue "une première pierre" pour une coopération entre les deux régions, ajoutant que celle-ci s'inscrit "dans la volonté de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du Président de la République française, Emmanuel Macron, d'avoir une coopération renforcée entre nos deux pays, du nord au sud".

Cette déclaration, a poursuivi Mme Delga, également présidente des régions de France, est la démonstration "des intérêts communs" entre nos

deux territoires, notamment dans des secteurs stratégiques tels que l'aéronautique, les énergies renouvelables, et l'éolien en mer tout particulièrement.

"Nous sommes aussi convaincus que l'investissement dans l'innovation, dans la recherche et dans la jeunesse sont absolument indispensables", a-t-elle souligné, mettant en avant, dans ce sens, la volonté des deux régions de renforcer également leur coopération universitaire.

La présidente de l'Occitanie a insisté dans ce contexte sur le potentiel touristique partagé, mettant en relief "la richesse des patrimoines naturels et architecturaux" des deux régions, qui offrent de multiples opportunités de coopération croisée dans ce domaine.

Soulignant la densité des liens historiques, culturels et économiques unissant le Maroc et la France, Mme Delga a indiqué que le Royaume, qui "occupe une place particulière dans les relations internationales", fait partie des pays avec lesquels la coopération est la plus forte en Occitanie.

"Nous avons des liens naturels. Et au niveau des régions, nous avons de nombreuses coopérations", a-t-elle affirmé, soulignant le rôle moteur des présidents de régions en tant qu'acteurs de la coopération franco-marocaine.

"Nous partageons l'idéal de fraternité, mais également du développement et du progrès par l'emploi et la culture", a-t-elle ajouté.

De son côté, M. El Khattat, à la tête d'une im-

portante délégation de sa région, en visite de travail de plusieurs jours en Occitanie, a indiqué que cette déclaration conjointe avec l'Occitanie est "la manifestation de deux volontés pour enclencher cette coopération qui vise à développer nos deux territoires".

Il a souligné l'importance de "bien traduire cette déclaration dans un futur proche en des projets et des programmes concrets, en adoptant des conventions spécifiques relatives aux domaines de coopération d'intérêt commun".

Mettant en avant la profondeur de l'amitié des peuples marocain et français, et la richesse et la diversité des relations multidimensionnelles entre les deux pays, M. El Khattat a rappelé que les liens franco-marocains "qui sont ancrés dans l'histoire" et le partenariat liant les deux pays ont été dynamisés après la visite du président français au Maroc et le soutien de la France à la souveraineté du Royaume sur son Sahara.

"L'objectif principal de notre visite en Occitanie est de renforcer les liens entre nos deux conseils régionaux et au-delà entre nos deux collectivités territoriales", a ajouté le président du Conseil de la région de Dakhla-Oued Eddahab.

C'est aussi "une opportunité pour voir de près l'expérience de la région d'Occitanie, son modèle de développement et ses efforts pour dynamiser son économie, maintenir la cohésion sociale et l'aménagement de son territoire régional", a-t-il dit.

Ce déplacement, a-t-il poursuivi, représente également un levier pour la promotion de la région de Dakhla-Oued Eddahab et une occasion d'exposer ses potentialités socio-économiques et culturelles, ainsi que les excellentes opportunités d'investissement et de partenariat qu'elle offre.

Pour sa part, la consulat générale du Royaume à Toulouse, Nadya Talmi, a indiqué que la signature de la déclaration commune entre les deux régions constitue "une véritable opportunité" pour les deux partenaires dans une dimension interrégionale et décentralisée, relevant que celle-ci est "un levier pour renforcer davantage les relations entre la France et le Maroc".

La diplomate a, en outre, fait observer que les relations franco-marocaines sont portées au plus haut niveau des deux États ayant permis la concrétisation d'un partenariat d'exception renforcé.

Les liens d'amitié séculaire constituent un vecteur d'opportunités pour bâtir une coopération décentralisée, novatrice et inclusive, centrée sur l'élément humain et la prospérité partagée.

Notre mémoire partagée, notre histoire commune apaisée, la densité de nos relations humaines, la convergence d'intérêts favorisent la consolidation de cette relation d'exception, une relation forte, résiliente et tournée vers l'avenir", a-t-elle ajouté lors de la cérémonie de signature, à laquelle ont pris part plusieurs membres des conseils des deux régions.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

COMME L'ESCARGOT	REBUT	FERRY BALBUTIE	SOTTE	PARÉE	CONCRÈTEMENT	COUPE EN SANGLOTS	SIGNIFICATION
PRODUCTION							
AMÉRICAIN				TYPE DE VIOLON			
PRONOM SODIUM		MAGICIENNE		GRECQUE		BRONZE	
	FIN DE VERBE	LA FÊTE AU STADE	EN ÉCHO	OISEAU			
AVANT D'UN NAVIRE				BISMUTH EN RÉDUCTION		ARBRE CONIFÈRE	
SPIRALE				VILLE D'ITALIE SUCRE			
	ALUMINIUM COOL		FRALDE FIN DE VERBE			EN VRAC LARME	
VIEILLE CITÉ MÉTAL		ARTICLE SYMBOLE DU FER		ENCRE LAÏQUE			
RUÉE							
			EN APARTÉ ARTICLE	ROULÉ FIN D'ANNÉE		LAC DU SOUDAN	
TAS POSSESSIF		EXTRATERRESTRE				DRAME NIPPON	
SERVEUR				ANNONCE UNE SUITE		PRÊTE-NOM	

Solution mots flechés d'hier

DES	S	A	O	U	L	E	A	T
USINE							CUIR	
OR							MAO	EA
EPOUVANTE								L
U								IMA
US								IL
ENGONCE								SA
A								HALTE
SUPERFICIE								P
RH								OR
ETE								EMERITE
NEES								LEGERES

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benabba

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bertaleb
Alain Bouahy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Metfah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaf

Service technique
Khadja Sibi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadja Haili
Mariama Farfi
Elhadjoussi Elmandi

Révision
Abdelouassim Warach

Secrétariat
Assmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Lazzali

Correspondants
Ahmedou El Kabab (Ladyoune)
Abdelkhalil Khallid (Essouira)

Collaborateurs
Cheouab Sabroun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 08 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gaba

Mourou El Yousseouli
Loubna Baghdadli
Latifa Mourad
Rkia Ait Dahman
Sihem Zeller
Fadwa Chekri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Télé: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 33

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SA/79256
Dossier de presse: 130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojb.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Au milieu du vers
- 2- Faneux tsar - Touche
- 3- Eau d'Afrique - Sectateur
- 4- Triangle d'estuaire - Passé l'heure
- 5- Portugais - Forme d'avoir
- 6- Continent Englouti
- 7- Infamée - Touche
- 8- Sans compagnie
- 9- Actionnée - Il sait parler
- 10- Coordonnant -
- Vieille corseuse

VERTICALEMENT

- 1- Brahmanisme
- 2- Bassin de mélange -
- Se déplace (Se ...)
- 3- Dactyle
- 4- Dans latin - Empereur romain
- 5- Pèce - Contracté
- 6- Base de lancement - Défini - Clou fileté
- 7- Contrefort - Personnel
- 8- Abandonné - Mollesse creuseur
- 9- Siffleur - Font le rat
- 10- Liant - Péurie

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	N	I	H	I	L	I	S	T	E	S
2	O	B	E	R	E		A	R	M	E
3	N	I	L		V	O	T	E	E	
4	O	S	I	R	I	S		S	U	D
5	B		O	I	E		V		T	I
6	S	A	P	E	R	A	I	T		E
7	T	H	O	N		E	R	R	E	R
8	A		L		O		E	O	L	E
9	N	A	I	S	S	A	N	C	E	S
10	T	I	S	S	E	N	T		E	E

Grilles de sudoku

Facile

1	8	3		6	9			
9	2				8	3	1	
	4				7		9	
		5						4
7	9	4				2	1	6
8						5		
4		8					9	
3	8	9				5	7	
			5	1		4	3	8

Moyen

	6				9		8	
1	9		8	5		3		
	3	1						
		2	9	6	3			
			3	2	1		6	
				7		9		
	1	6	3			7	4	
4	7						6	

Difficile

				6		5	1	
9	1		4	7		8		
8								
	3	1	9		5			
		8			2			
		4		2	1	6		
							5	
		2	5	1		7	8	
5	6		2					

Expert

			6	3	1		9	7
					2		4	5
						3		
	2	5						3
			2	4				
1						6	8	
		8						
6	3	4						
4	7	9	1	6				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	6	2	3	8	1	7	4	5
1	8	4	6	5	7	3	9	2
3	5	7	9	4	2	1	6	8
6	7	1	2	9	4	5	8	3
8	2	3	7	6	5	4	1	9
5	4	9	1	3	8	6	2	7
7	3	8	4	2	6	9	5	1
4	1	5	8	7	9	2	3	6
2	9	6	5	1	3	8	7	4

Moyen

2	1	9	6	4	7	5	3	8
4	5	3	1	2	8	9	6	7
7	8	6	3	5	9	2	1	4
6	4	8	7	9	2	1	5	3
9	2	5	4	3	1	8	7	6
1	3	7	8	6	5	4	2	9
3	6	2	5	8	4	7	9	1
5	7	4	9	1	6	3	8	2
8	9	1	2	7	3	6	4	5

Difficile

6	5	9	1	2	4	8	7	3
2	8	1	7	5	3	6	9	4
4	7	3	9	8	6	5	1	2
5	4	7	2	9	1	3	6	8
3	9	2	5	6	8	1	4	7
8	1	6	3	4	7	9	2	5
1	2	4	6	3	5	7	8	9
7	3	8	4	1	9	2	5	6
9	6	5	8	7	2	4	3	1

Expert

7	8	6	1	2	3	9	4	5
9	4	2	8	7	5	3	6	1
1	5	3	6	4	9	7	2	8
4	9	8	2	6	7	1	5	3
2	3	7	5	9	1	4	8	6
6	1	5	3	8	4	2	7	9
5	2	1	7	3	8	6	9	4
8	7	4	9	1	6	5	3	2
3	6	9	4	5	2	8	1	7

Al Moutmir, une offre d'accompagnement sur mesure pour une agriculture résiliente et durable



L’initiative Al Moutmir du groupe OCP est présente en force à la 17^{ème} édition du Salon international de l’agriculture au Maroc (SIAM) qui se poursuit jusqu’au 27 avril à Meknès, avec une offre d’accompagnement sur mesure pour une agriculture résiliente et durable.

Cette initiative de développement agricole vient contribuer à la dynamique agricole et à la stratégie nationale "Génération Green" pour une agriculture durable et éco-efficace.

Portée par l’Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et son Collège de l’agriculture, l’initiative Al Moutmir, véritable modèle de développement agricole, propose une offre avec des solutions innovantes et adaptées aux besoins des agriculteurs.

L’ambition d’Al Moutmir, lancée en 2018, est d’être le trait d’union et le pont qui relie l’écosystème de la recherche et de l’innovation à l’agriculteur. Instaurant ainsi une boucle d’apprentissage continue et une relation pérenne et orientée fermier, rapporte la MAP.

Dans cet esprit, Al Moutmir apporte une offre sur mesure qui couvre toute la chaîne de valeur : de l’identification des besoins des sols à la contribution à la production de formules d’engrais adaptés en passant par l’accompagnement des agriculteurs pour l’appropriation des bonnes pratiques agricoles et à la connexion au marché.

L’initiative, aux côtés du ministère de tutelle et de ses partenaires industriels, accompagne également les agriculteurs pour leur permettre de disposer des solutions de fertilisation qui répondent le mieux aux besoins de leurs sols et de leurs cultures.

A date, l’initiative accompagne directement plus de 40.000 agriculteurs et plus de 540.000 indirectement via les solutions digitales, à travers une équipe de jeunes agronomes mobilisés au plus près de l’agriculteur dans plus de 43 provinces, qui assurent au quotidien le transfert des technologies et du savoir scientifique. L’équipe s’est élargie en 2024 pour accueillir plus de 40 agronomes et techniciens agricoles.

Santé du sol : Al Moutmir

élargit son offre et explore de nouvelles solutions technologiques avancées

Conscient que les analyses de sols sont le premier pas pour une connaissance de la santé du sol puis pour une fertilisation raisonnée, l’UM6P mobilise ses moyens humains et techniques pour accompagner les agriculteurs et leur permettre d’effectuer ce diagnostic sur des bases scientifiques. Ainsi, 7 laboratoires mobiles sillonnent le Maroc et effectuent gratuitement des analyses de sols en plus des laboratoires de l’UM6P à Benguerir. Depuis le lancement de l’initiative Al Moutmir, 167.400 analyses effectuées couvrent plus de 560.000 hectares.

Dans le cadre de sa démarche d’innovation continue, Al Moutmir explore d’autres solutions technologiques avancées d’analyse du sol basées sur l’analyse spectrale (Laser Induced Breakdown Spectroscopy - LIBS).

Marché local des engrais : la qualité en pôle priorité

Les partenaires fabricants-

nément portée par OCP Nutricrops et ses partenaires, et qui se concrétise aujourd’hui à travers le projet "Cartographie des points de vente de l’engrais NPK-Blend au Maroc".

Ce projet est réalisé, dans sa phase de lancement en 2023/2024, avec un partenaire marocain (GPS-Maroc). Le projet consiste à identifier, en temps réel durant l’activité agricole, les différents points de vente à travers tout le pays, qui commercialisent, de manière permanente ou occasionnelle, les engrais NPK-Blend au Maroc.

Pour ses premiers résultats, le projet a permis d’identifier et de répertorier plus de 2.300 points de vente durant la saison agricole 2023/2024.

Le marché marocain poursuit son chemin de la customisation des engrais NPK-Blend

La customisation des engrais de fond au Maroc poursuit son chemin avec un marché qui consomme 100% des engrais obtenus par la technologie du Bulk-Blending.

Cette technologie est développée à deux niveaux : un 1^{er} niveau industriel généralisé à l’échelle de toutes les usines des partenaires d’OCP Nutricrops (les fabricants-distributeurs), et un 2^{ème} niveau avec la montée en charge du réseau des Smart-Blenders permettant de produire des engrais sur mesure et à proximité de l’agriculteur.

Un programme de transfert technologique riche et diversifié

Depuis le début de l’initiative Al Moutmir, plus de 29.320 plateformes de démonstration ont été installées sur plusieurs zones agro-climatiques du pays, 17.139 plateformes dédiées aux céréales et légumineuses, 7.335 plateformes pour l’olivier, 1.527 aux autres espèces arboricoles, 2.499 aux cultures maraîchères, 401 plateformes de maïs fourrager, 312 aux cultures oléagineuses, et 106 plateformes de quinoa.

Plus de 17.500 formations ont été dispensées depuis le démarrage de l’initiative et couvrent des formations théoriques et des écoles aux champs.

SM le Roi offre un dîner en l'honneur des invités et des participants au 17^{ème} SIAM, présidé par le chef du gouvernement

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a offert, jeudi à Mechouar Stinia-Sahrij Souani à Meknès, un dîner en l'honneur des invités et des participants à la 17^e édition du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), présidé par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch. Ont notamment assisté à ce dîner, le président de la Chambre des représentants, des membres du gouvernement, des ministres et responsables africains chargés du secteur agricole, des représentants du corps diplomatique accrédité au Maroc, le wali de la région de Fès-Meknès, gouverneur de la préfecture de Fès, le gouverneur de la préfecture de Meknès, ainsi que d'autres personnalités.

A cette occasion, le chef du gouvernement a procédé à la remise de trophées aux 12 meilleures unités de production par région, aux 12 meilleures unités de production par filière, ainsi qu'aux 16 meilleures contributions aux pôles du SIAM, en reconnaissance de leurs efforts pour le développement du secteur agricole et le renforcement de la sécurité alimentaire.



Le Crédit Agricole du Maroc et la société TOURBA s'allient pour promouvoir l'agriculture régénératrice

Le groupe Crédit Agricole du Maroc (CAM) et la société TOURBA, filiale d'INNOVX, ont signé, jeudi à Meknès en marge du 17^{ème} Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), une convention de partenariat pour promouvoir l'agriculture régénératrice. Paraphée en présence du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Ahmed El Bouari, et du président du Directoire du Crédit Agricole du Maroc (CAM), Mohamed Fikrat, cette convention s'inscrit dans une dynamique d'agriculture régénératrice en accompagnant les agriculteurs dans le financement de semoirs directs.

Cette pratique clé du "carbon farming" vise à améliorer le bilan carbone des exploitations. Intégrée au programme "ISTI-DAMA" du Crédit Agricole du Maroc, cette initiative consolide l'engagement des parties prenantes en faveur d'une agriculture résiliente.

Ce partenariat marque une avancée concrète dans l'accompagnement financier des agriculteurs marocains engagés dans



l'agriculture de conservation proposant des pratiques agricoles durables qui préservent la fertilité des sols, réduisent l'érosion et permettent une gestion plus résiliente des ressources hydriques, rapporte la MAP.

Ces solutions reposent principalement sur le semis direct, la rotation des cultures et la gestion des résidus de culture.

Le Crédit Agricole du Maroc confirme ainsi sa forte volonté de contribuer activement avec ses partenaires à une agriculture durable et adaptée aux défis actuels.

Il s'engage à promouvoir une agriculture résiliente au changement climatique, en soutenant des projets innovants qui préservent les ressources naturelles et améliorent les revenus des agriculteurs tout en favorisant l'inclusion sociale et financière dans les zones rurales.

S'exprimant lors de la cérémonie de signature de cette convention, Nabil Salmi, directeur général adjoint au Crédit Agricole du Maroc, a indiqué que cette convention s'inscrit pleinement dans la mission de service

public du groupe qui reste fermement engagé dans l'accompagnement des agriculteurs en milieu rural.

"Notre objectif est d'accompagner près de 300 agriculteurs dans l'acquisition d'équipements essentiels à la modernisation de leurs exploitations. Le mécanisme de financement mis en place permettra un partage équilibré des investissements, avec un modèle de crédit à taux préférentiel qui favorise l'accès aux équipements de semis direct, élément clé de l'agriculture régénératrice", a-t-il fait savoir. Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le SIAM 2025, qui connaît la participation de 1.500 exposants venus de 70 pays, se poursuit jusqu'au 27 courant sous le thème "Agriculture et monde rural : l'eau au cœur du développement durable".

Véritable carrefour des politiques agricoles, ce salon constitue un temps fort pour promouvoir les échanges, consolider les partenariats internationaux et mettre en lumière les réponses concrètes aux défis auxquels le secteur agricole est confronté.

Importations de céréales et de légumineuses

Le CAM, l'ONICL et Portnet s'associent pour dématérialiser la gestion des cautions bancaires

Le Crédit Agricole du Maroc (CAM) a signé, jeudi à Meknès, une convention avec l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL) et Portnet S.A, guichet unique national des procédures du commerce extérieur, pour mettre en œuvre un parcours de gestion dématérialisée des cautions bancaires dans le cadre des importations de céréales et de légumineuses.

Cette convention a été paraphée, à l'occasion du 17^{ème} Salon

international de l'agriculture au Maroc (SIAM), par le directeur général adjoint (DGA) au CAM, Nabil Salmi, le directeur de l'ONICL, Bilal Hajouji et le directeur général de Portnet S.A, Youssef Ahouzi, en présence du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Ahmed El Bouari, et du président du Directoire du Crédit Agricole du Maroc (CAM), Mohamed Fikrat. En vertu de ladite convention,

la gestion des cautions bancaires précitées, composante majeure du processus de dématérialisation des opérations d'importation et d'exportation des céréales et des légumineuses, est ainsi complétée par "la digitalisation de la gestion de la caution bancaire".

Grâce à l'échange sécurisé et informatisé des données, cette initiative permettra une réduction des délais de traitement, une optimisation des coûts opérationnels, ainsi qu'une diminution des risques

d'erreurs humaines.

La mise en place de ce projet s'inscrit dans la stratégie de dématérialisation engagée conjointement par le CAM et l'ONICL, ainsi que dans la continuité des services offerts par Portnet S.A. L'objectif est de permettre une gestion dématérialisée et sécurisée des cautions bancaires, simplifiant ainsi les démarches internationales pour les opérateurs.

Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed

VI, le SIAM 2025, qui connaît la participation de 1.500 exposants venus de 70 pays, se poursuit jusqu'au 27 courant sous le thème "Agriculture et monde rural : l'eau au cœur du développement durable". Véritable carrefour des politiques agricoles, ce salon constitue un temps fort pour promouvoir les échanges, consolider les partenariats internationaux et mettre en lumière les réponses concrètes aux défis auxquels le secteur agricole est confronté.

Bejaâd, une ville protégée par la baraka des saints

Bejaâd est une ville ancienne dont les origines remontent à plusieurs siècles. Contrairement à de nombreuses autres cités historiques du Royaume, elle ne possède pas de muraille. La véritable protection de cette ville, à travers les siècles, a été la baraka de son fondateur, cheikh Abou Obeid Allah Mohammed Ech-Charqi, qui a choisi ce lieu inhabité au Xe siècle de l'Hégire pour y fonder la zawiya charqawiya.

La force de cette ville réside dans sa position stratégique entre Fès et Marrakech, et dans son rôle en tant que centre scientifique et commercial important sur les routes menant à Tombouctou. Cette richesse patrimoniale a été mise en lumière dans un ouvrage intitulé « Bejaâd : Patrimoine urbanistique et architectural de la médina », d'Abdelghani Khaldoun, avec des photographies de l'artiste Jamal El Moursli Charqawi. Le livre, publié par les éditions « couleurs Com », a été présenté, mercredi, lors d'une conférence au Salon international de l'édition et du livre.

Cet ouvrage de 218 pages comprend deux chapitres : le premier consacré au patrimoine urbain et le second à l'héritage architectural de la ville. Il contient également de nombreuses images et illustrations qui reflètent la beauté et la diversité de cette cité, connue pour ses nombreux mausolées de saints dont la baraka protège la ville depuis des siècles.

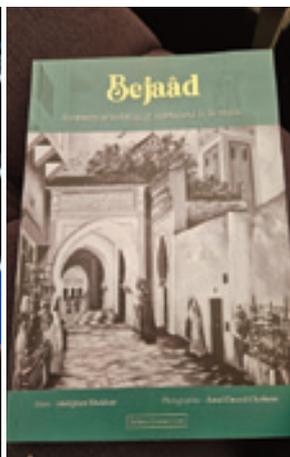
La conférence fut un hommage vibrant à Bejaâd, à son histoire et à son patrimoine architectural riche et varié, comme l'a souligné l'au-



teur du livre : « Avec l'évolution de la mondialisation, le monde s'est orienté vers la modernité et l'architecture contemporaine, délaissant le patrimoine ancien. Mais aujourd'hui, on assiste à un retour de l'intérêt pour les villes anciennes et leur mémoire ».

Il a cité l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris et la mobilisation massive en France et à travers le monde pour sa restauration. Cela témoigne de l'importance croissante accordée à la préservation du patrimoine. Bejaâd, elle aussi, recèle des trésors architecturaux et historiques qui méritent toute notre attention.

Dans la préface, Habib El Malki – originaire de cette région – invite les lecteurs à découvrir cet ouvrage exceptionnel, mettant en valeur la richesse culturelle, historique et architecturale de Bejaâd. Il y décrit



une ville qui offre bonheur et émerveillement à tous ses visiteurs : pèlerins, écrivains, artistes, historiens ou simples curieux. Un livre fascinant qui révèle les secrets de cette cité à travers la grandeur de ses monuments.

Depuis sa fondation, Bejaâd a occupé une place de choix, devenant rapidement, sous l'impulsion de son fondateur, un centre religieux important, puis une agglomération dynamique offrant gîte, couvert et sécurité aux étudiants, aux voyageurs et aux caravanes commerciales se dirigeant vers le nord-ouest ou le sud-est du Royaume.

Le livre met en lumière le patrimoine matériel et immatériel de la ville, les trésors de la bibliothèque Charqawiya, ses écoles anciennes, ses érudits, ses figures historiques et contemporaines, sa vie écono-

mique, et la contribution des minorités religieuses marocaines non musulmanes, notamment juives. Il rappelle aussi le rôle de la zawiya et son impact sur l'urbanisation, donnant naissance à une médina riche en monuments, comparables aux plus beaux édifices patrimoniaux du pays. Certains ont d'ailleurs été classés comme monuments religieux et civils, notamment le mausolée du cheikh fondateur Mohammed Bouabid, la grande mosquée et les ruelles qui l'entourent.

Marquée par une spiritualité soufie, Bejaâd a toujours su accueillir les nouveaux arrivants, enrichissant ainsi sa culture dont de nombreux juifs marocains qui ont participé à son développement, depuis sa naissance jusqu'à aujourd'hui.

Grâce aux magnifiques photographies de Jamal El Moursli Charqawi, natif de la ville, cet ouvrage révèle toute la richesse et la diversité du patrimoine historique et architectural de Bejaâd, une cité qui se distingue par ses quartiers indépendants les uns des autres.

A travers ce beau projet collectif, les auteurs de cet ouvrage souhaitent attirer l'attention sur cette ville exceptionnelle, à l'architecture unique et au passé spirituel profond. Il est urgent qu'elle soit inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

C'est une qui mérite amplement d'être visitée. Et comme le disent les habitants de Bejaâd : « Li janna, yim-chifarhane » – Celui qui vient chez nous repart le cœur joyeux.

Rabat. Youssef Lahlali

Hommage à l'écrivain Mohamed Berrada



Un vibrant hommage a été rendu, mercredi soir à Rabat, à l'écrivain et critique Mohamed Berrada, dans le cadre de la 30e édition du SIEL, en reconnaissance de son riche parcours culturel et de ses contributions pionnières à la scène littéraire marocaine et arabe.

Lors d'une cérémonie initiée par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, et à laquelle ont pris part une élite d'écrivains, de critiques et de journalistes, les intervenants ont mis en lumière le rôle de Mohamed Berrada dans de le rayonnement de la culture marocaine moderne et la consécration de la modernité littéraire, à travers ses œuvres en roman, nouvelle, théâtre, traduction et critique littéraire.

Ainsi, les participants ont évoqué sa contribution marquante dans la création de l'Union des écrivains du Maroc, aux côtés du défunt Mohamed Aziz Lahbabi en 1961, ainsi que son élection à la tête de cette instance pour trois mandats d'affilée (1976, 1979, 1981), en reconnaissance de son engagement inlassable à la faveur de la promotion de la culture marocaine et du renforcement des liens culturels entre le Maroc et l'Orient.

A cette occasion, l'écrivain Mohamed

Berrada a exprimé sa gratitude au ministère pour cet hommage, rappelant notamment les rôles déterminants joués par les écrivains Abdelkrim Ghallab et Abdelmajid Benjelloun dans son parcours littéraire et intellectuel, notant que cette rencontre représente une heureuse occasion d'échanger avec ses lecteurs et de partager avec eux des moments culturels et humains à travers la signature et la dédicace de ses ouvrages.

Pour sa part, le professeur universitaire Mohamed Dahî a indiqué que Berrada a joué un rôle clé dans l'instauration des fondements d'une nouvelle littérature et critique, ajoutant qu'il a été un acteur fondamental dans les premières phases de création de l'Union des écrivains du Maroc, en faisant montre d'un fort engagement pour faire entendre la voix des intellectuels marocains dans les forums arabes et internationaux.

Qualifiant Berrada de "dynamo cultu-

rel" sans égal, le critique et chercheur Rachid Benhaddou a souligné que la passion de Mohamed Berrada demeure intacte par la commission du Salon international de l'édition et du livre, Latifa Mouftakir, sous les ovations de l'assistance, dans un moment de reconnaissance d'un parcours littéraire et humain ayant profondément marqué la scène culturelle marocaine et arabe.

Né en 1938, Mohamed Berrada est l'un des romanciers et critiques arabes les plus importants. Parmi ses œuvres romanesques les plus connues figurent "La lumière fuyante", "Comme un été qui ne reviendra pas", "Vies parallèles" et "La femme de l'oubli".

La tragédie des Marocains expulsés d'Algérie

La narration comme résistance à l'oubli

L'expulsion des familles d'origine marocaine d'Algérie en 1975 a été au cœur de témoignages et d'ouvrages d'enfants et petits-enfants de personnes déplacées de force, qui ont vécu ce drame et l'ont consigné dans leurs écrits. Des extraits de ces œuvres ont été présentés lors d'une rencontre culturelle dans l'une des grandes salles du SIEL dans le cadre du programme culturel du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger.

Sous le titre «Racontar l'histoire des Marocains d'Algérie», Mohamed Charfaoui, auteur de «La Marche noire», Fatiha Saidi avec «Les Fourmis prédatrices», et le poète et nouvelliste El Hachmi Essalhi, ont évoqué les événements de l'expulsion arbitraire que des familles marocaines ont subie dans des conditions inhumaines. Cette rencontre a été marquée par la présence de nombreuses personnalités culturelles, artistiques, médiatiques et des défenseurs des droits humains.

Au début de la rencontre, Abderrazak El Hannouchi, vice-président du Réseau international de soutien aux familles marocaines expulsées d'Algérie en 1975, est revenu sur le contexte de cette initiative, précisant qu'elle s'inscrit dans un effort pour préserver la mémoire des victimes et lutter contre l'oubli. Il a souligné que cette initiative fait partie d'un programme global, soutenu par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, visant à maintenir cette cause humaine et juridique vivante, notamment à l'approche du 50e anniversaire de ces événements douloureux.

Les intervenants ont rappelé que l'expulsion s'est produite lors d'un hiver froid et pluvieux, un jour de l'Aïd al-



Adha, fête symbolisant la sacralité de la vie humaine. Ils ont dénoncé le fait que, près d'un demi-siècle plus tard, l'Etat algérien refuse toujours de reconnaître sa responsabilité directe dans ce qui est qualifié de crimes contre l'humanité, et continue à entretenir le flou autour de cette tragédie.

Mohamed Charfaoui, qui a vécu l'expulsion avec sa famille, Fatiha Saidi, dont les grands-parents ont été expulsés, et El Hachmi Essalhi, dont la famille a été expulsée alors qu'il était à l'étranger, ont affirmé que l'Algérie avait, sans préavis, expulsé près de 45.000 familles marocaines, toutes résidant légalement sur le territoire algérien depuis des décennies. Nombre d'entre elles avaient formé des familles mixtes et participé à la guerre de libération contre le colonialisme français – un engagement qui n'a pas suffi à les

protéger de cette décision brutale et injuste, en violation flagrante des droits humains.

Des témoignages poignants ont rappelé les scènes d'expulsion, marquées par la peur et la brutalité. Certaines familles n'avaient jamais mis les pieds au Maroc auparavant. En un clin d'œil, elles se sont retrouvées hors de leurs foyers, privées de leurs biens et de leurs droits les plus élémentaires, livrées à des souffrances psychologiques durables. L'Algérie leur a interdit l'accès à leurs biens, les a abandonnées à la frontière marocaine, souvent sans vêtements ni effets personnels.

Pour les survivants, l'écriture est une forme de résistance à l'oubli, d'autant que la majorité de la génération des pères est aujourd'hui disparue sans avoir pu recouvrer ses droits. Le drame de l'expulsion reste une plaie ouverte, d'autant plus

douloureuse que de nombreux expulsés avaient contribué à la libération de l'Algérie.

Mohamed Charfaoui a affirmé qu'il avait effacé l'Algérie de sa mémoire pendant trente ans, et que son livre «La Marche noire» lui avait permis une sorte de thérapie, en le réconciliant partiellement avec un passé douloureux.

Malgré les décennies écoulées, la douleur demeure. Certains ont affirmé que cette tragédie n'aurait jamais eu lieu sans le coup d'Etat de Boumédiène, qui a supprimé les figures éclairées de la révolution algérienne.

Les intervenants ont pointé du doigt la responsabilité exclusive des autorités algériennes, notamment celles du Palais d'El Mouradia, dans l'exécution de cette opération qui a violé les principes de bon voisinage et les conventions internationales des droits de l'Homme.

Ils ont appelé à une mobilisation de l'opinion publique internationale, des institutions et ONG pour faire pression sur l'Algérie afin qu'elle reconnaisse sa responsabilité directe et présente des excuses officielles, tout en procédant à des réparations individuelles et collectives.

Le poète El Hachmi Essalhi a rappelé que près de 300.000 personnes, dont de nombreux enfants, ont été expulsées. Il a témoigné du fait que la ville d'Oran, autrefois la plus belle à ses yeux, est devenue la plus laide le jour de leur expulsion.

En conclusion, les participants ont réaffirmé leur engagement à préserver cette mémoire et à revendiquer les droits spoliés, surtout maintenant que la majorité des pères fondateurs de cette mémoire ne sont plus, rendant la bataille pour la reconnaissance plus cruciale.

Des chercheurs mettent en lumière la présence marocaine à Al-Qods et en Palestine

L'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif a organisé, jeudi à Rabat, une conférence sur "La présence marocaine à Al-Qods et en Palestine : pour consolider la connaissance des éléments constitutifs de la culture marocaine au Levant et au Moyen-Orient" avec la participation de chercheurs et d'auteurs marocains et palestiniens.

Organisée dans le cadre de la 30e édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL), cette rencontre a mis en exergue l'héritage historique marocain à Al-Qods et en Palestine, ainsi que son rôle dans la préservation et la promotion des composantes de la culture marocaine dans cette région.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, Mohamed Salem Cherkaoui, a souligné que cette rencontre aspire à présenter les multiples facettes de la culture marocaine en Palestine et au Levant ainsi que les contributions du Royaume dans les domaines de la littérature, des arts, de la culture et de l'histoire.

M. Cherkaoui a, par ailleurs, relevé que cette contribution s'est enrichie à travers l'histoire, à la faveur des multiples interactions des pèlerins, voyageurs et étudiants

marocains ayant séjourné ou transité par la ville d'Al-Qods.

Pour sa part, la présidente de la Chaire des études marocaines à l'Université Al-Qods, Safaa Nasser Eddine, a fait savoir que cette Chaire entend établir un pont scientifique permanent entre Rabat et la Ville sainte, notant qu'il s'agit non seulement d'une unité de recherche, mais aussi d'un projet civilisationnel reflétant une vision stratégique marocaine ancrée dans la profondeur des échanges humains et culturels entre les deux peuples.

A cet égard, Mme Nasser Eddine a exprimé sa profonde gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, pour le soutien direct accordé à ce projet à travers l'Agence, relevant que cet appui s'inscrit dans une vision Royale globale misant sur le savoir et la connaissance en tant qu'élément fondamental de la préservation de la mémoire collective.

Elle a souligné que la Chaire des études marocaines se veut une fenêtre lumineuse sur l'empreinte marocaine dans le tissu social d'Al-Qods, valorisant le rôle du savoir dans la sauvegarde du patrimoine face aux tentatives d'oblitération, au moyen de re-

cherches rigoureuses et contemporaines sur l'influence de la culture marocaine dans son environnement levantin.

De son côté, le doyen de la Faculté des lettres de l'Université Al-Qods, Machhour Habazi, a rappelé que les relations maroco-palestiniennes sont fortement ancrées dans l'histoire et ne cessent de se renouveler grâce aux efforts de l'Agence, non seulement sur le plan culturel, mais également dans divers domaines du savoir.

Il a également mis en avant le rôle de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif dans le raffermissement des relations maroco-palestiniennes, saluant le rôle central du Maroc, Roi, gouvernement et peuple, dans le soutien de la Palestine et d'Al Qods.

Pour sa part, le professeur à l'Université Al-Qods, Walid Charfa, s'est arrêté sur la profondeur des relations maroco-palestiniennes et les contributions des Marocains à Al-Qods ayant marqué de leur empreinte la mémoire et l'esprit des Palestiniens.

Il a, en outre, expliqué que ces relations ancrées dans l'histoire ont forgé une conscience collective, tant auprès des populations que des élites, quant à la forte présence marocaine en Palestine, notant dans ce

sens la présence remarquable de la Palestine dans la littérature arabe.

Par ailleurs, les intervenants ont assuré que la présence marocaine en Palestine en général, et à Al-Qods et Al Khalil en particulier, témoigne des liens humains et spirituels consolidés au fil des ans. Ils ont aussi salué l'initiative de création de la Chaire des études marocaines à l'Université Al-Qods, en tant que manifestation majeure du renforcement de la solidarité maroco-palestinienne et de la préservation de la mémoire.

La salle "Ofoc" abritera aussi la cérémonie d'annonce des résultats de la sixième édition du Prix "Couleurs d'Al-Qods", destiné aux élèves des écoles au Maroc et à Al-Qods et organisé cette année en partenariat avec l'Académie régionale d'éducation et de formation de Marrakech-Safi. Le pavillon de l'Agence accueillera de nombreuses activités destinées aux adultes et aux enfants, en plus de la projection de films et de documentaires, afin de faire connaître les projets et programmes réalisés par l'Agence à Al-Qods, conformément aux Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods.

BENDRAL ALUMINIUM SARL, CAPITAL (100.000,00 DHS) SIEGE SOCIAL: LOT 106 MAGASIN RDC LOTISEMENT OULED HADDOU TIT MELLIL MEDROUNA CASABLANCA RC : 308465

Suite à un PV de L'AGE du 10/04/2025, il a été décidé :

- Cession de 400 parts sociales PAR Mr BENDRA MOHAMED A Mr BENDRA ABDELMAJID.
- Démission du gérant BENDRA MOHAMED
- Nomination de Mr BENDRA MOSTAFA GERANT, CIN n°BH435124
- Nomination de Mr BENDRA ABDELMAJID COGERANT, CIN n°BM32860
- TRANSFEERT DU SIEGE SOCIAL A : LOTISEMENT ALBADR LOT N°287 RDC, N°1 COMMUNE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR MEDROUNA CASABLANCA
- Et modifications statutaires des articles 4-7-8-34 Dépôt légal n°19915 le 24/04/2025 au TC CASABLANCA.

N° 2595/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT

ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
LARACHE

Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié

N° 13/DPETL/Lar/2025
Le 12 MAI 2025 à 12 H du matin, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

ETUDE DE RECONSTRUCTION DE L'OUVRAGE D'ART SITUÉ AU PK 6+870 DE LA RP4402

-PROVINCE DE LARACHE-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante :

www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 500,00 Dhs, (Deux Mille Cinq Cent Dirhams). L'estimation des coûts des prestations : 132 000,00

Dhs, (Cent Trente Deux Mille Dirhams TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22- 431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
- déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 05 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) des certificats d'agrément : D4, D5 et D20.

N° 2596/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
LARACHE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL

N°15/DPETL/Lar 2025
Le 23 MAI 2025 à 11 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :
CONTROLE TOPOGRAPHIQUE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SUR OUED HANNACHA AU PK29+700 DE LA RP4405

(PROVINCE DE LARACHE)

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 500,00 dirhams, (Mille Cinq Cent dhs).

L'estimation du coût des prestations : 82 200,00 dirhams, (Quatre Vingt Deux Mille Deux Cent dhs TTC).

Le contenu ainsi que la

présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22- 431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
- déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 2597/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la pêche Maritime, de Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca-Settat
Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid

المملكة المغربية
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
المديرية الجهوية للفلاحة والصيد البحري
المديرية الإقليمية للفلاحة بـبرشيد

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° 11/2025/DPA/BERRECHID DU 08/05/2025 à 10 HEURES 30 MINUTE
(SEANCE PUBLIQUE)

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offre ouvert International n° 11/2025/DPA/BERRECHID relatif à : REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE -PARTIE EQUIPEMENT-DE LA 1ERE TRANCHE DE L'IRRIGATION DE COMPLEMENT SUR 3000 HA
A été rectifié comme suit :
-Report de la date d'ouverture des plis du 28/04/2025 à 10h au 08/05/2025 à 10h30 suite au changement dans le dossier d'Appel d'offres.

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

N° 2600/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE LARACHE

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
N° 14/DPETL/Lar/2025

Le 12 MAI 2025 à 11 H du matin, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Contrôle et suivi de la qualité des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art sur Oued Hannacha au PK29+700 de la RP4405 (Province de Larache)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00 Dhs, (Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations : 251 334,00 Dhs, (Deux Cent Cinquante-et-Un Mille Trois Cent Trente Quatre Dirhams TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22- 431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 05 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

ACTIVITE	QUALIFICATIONS EXIGES	CATEGORIE
CQ	CQ5 et CQ8	3
EL	EL6	1

N° 2598/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE LARACHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°16/DPETL/Lar 2025

Le 23 MAI 2025 à 12 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art sur Oued Hannacha au PK 29+700 de la RP4405 (Province de Larache)

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 200 000,00 dirhams, (Deux Cent Mille dhs).

L'estimation du coût des prestations : 10 783 147,76 dirhams, (Dix Millions Sept Cent Quatre Vingt Trois Mille Cent Quarante Sept Dirhams et 76 centimes dhs TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22- 431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 05 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

ACTIVITE	QUALIFICATIONS EXIGES	CATEGORIE MINIMALE
D	D2	2

N° 2599/PA

FIDUCIAIRE
FIDULATIMOTél/Fax : 05 22 72 43 43
CLINIQUE 10 MARS
S.A.R.L.A.U

Au terme d'un acte SSP en date du 07/04/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARLAU ayant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée d'associé unique.

DÉNOMINATION : CLINIQUE 10 MARS SARL.A.U.

SIÈGE SOCIAL: Lot Idmaj Avenue Abdelkader Es-sahraoui N° 20-22 Wafaa 2 Sidi Othmane Casablanca

OBJET : - L'exploitation d'une Clinique multidisciplinaire

DURÉE : 99 Ans

CAPITAL SOCIAL : (100.000 DHS), divisé en (1.000) parts sociales, de (100DH) chacune, entièrement souscrites et totalement libérées, numérotées de 1 à 1.000 et attribuées en totalité à M. Ahmed EL MANNI

GERANCE : M. Ahmed EL MANNI, CIN N° Q108651, gérant pour une durée illimitée.

SIGNATURE : M. Ahmed EL MANNI.

Le dépôt de ces statuts a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca, sous le N°968720 le 24/04/2025. Sous RC N°673605 le 24/04/2025.

N° 2601/PA

AVIS DE
MODIFICATION
MAROKANA HOME
SARL

Le Procès Verbal de l'AGE en date du 17/04/2025 de la société « MAROKANA HOME » SARL, au capital social de 100.000,00 dhs immatriculée au Registre de commerce de Casablanca sous N°618739, sise à Casablanca, 77 RUE MOHAMMED SMHA ETAGE 10 N°57 a décidé :

- D'augmenter le capital social d'un montant de 900.000,00 dhs afin de le porter de 100.000,00 à 1.000.000,00 dhs par création de 9000 parts sociales nouvelles de 100 dirhams chacune en numéraire.

- Mise à jour des statuts Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 24/04/2025 sous le numéro 968850.

N° 2602/PA

ZARATI ESPACE
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/04/2025, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : ZARATI ESPACE - SARL D'ASSOCIÉ UNIQUE

Objet social : la société a pour objet : Le négoce, l'importation, l'exporta-

tion, la vente en gros et au détail de fournitures, matériaux et accessoires pour la menuiserie, matériaux, équipements, accessoires et meubles destinés à l'aménagement, l'agencement et la décoration de cuisines et dressing

Siège social : N°276 BD IBN TACHEFINE 3EME ETAGE CASABLANCA
Durée : 99 ans

Capital social : le capital social est fixé à la somme de Cent mille (100 000,00) dirhams

Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12
Gérance : Mr HARHAR ABDERRAHIM, titulaire de la C.L.N N°BJ173371

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 24/04/2025 sous le n°673685 du Registre de Commerce.

N° 2603/PA

ENNEMRI AGRICOLE
SARL.A.U.

1- Aux termes d'une décision de l'Associé unique datée du 21/01/2025 de la société ENNEMRI AGRICOLE SARL.A.U, au capital de 100.000,00DHS, dont le siège social est établi à MOHAMMEDIA, LOT MASSIRA, RESIDENCE DEL SOL, 4EME ETAGE, APPT N°21, il a décidé ce qui suit :

1- Le changement de la dénomination sociale de la société ENNEMRI AGRICOLE SARL.A.U à la société ENYO AGRI SARL.A.U.

2-La modification de l'article 2 des statuts de la société.

3- La mise à jour des nouveaux statuts de la société ENYO AGRI SARL.A.U.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de 1ere instance de Mohammedia le 23/04/2025 sous le N° 873.

LA GERANCE

N° 2604/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE
DE BENI MELLAL
COMMUNE
OULED YAICH
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONALE n°
: 3 /CTOY/2025

Le 20/05/2025 à 10 heures , il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune Ouled yaich province de Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° : 3 /CTOY/2025 du 20/05/2025 pour : INSTALATION POTEAUX ET CABLAGE : extension du réseau d'électricité pour électrification des foyers aux centres ouled yaich, Zouair et Bezzaza commune ouled yaich Province de BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma . L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Soixante Mille Dirhams,00 toutes taxes comprises (360000,00 DHS TTC) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7000,00dhs (sept Mille Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08mars 2023) relatif aux marchés publics

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :823 164.60 dhs (huit cent vingt-trois mille cent soixante-quatre dirhams 60 cts)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 16 000,00dhs (seize mille dirhams)

Le contenu ainsi la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2605/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION
DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE
DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE

N° 2BIS/INDH/2025
Le 09/05/2025 A10H1 - Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha , au bureau n°21 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix

n°2BIS/INDH/2025 du 09/05/2025 à 10h , pour :

Travaux de Création de 2 Unités Préscolaires Type 1 Programme 2024 (1 Au Douar Ibdamide à La Ct Ait Amira, Et 1 Au Douar Ait Lahoussine à la Ct Sidi Boushab) dans le Cadre de l'INDH2024 - Province de Chtouka Ait Baha

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (2 250 180,00 dhs) Deux millions deux cent cinquante mille cent quatre-vingt dix-huit,00 cts

Le cautionnement provisoire est fixé à (45 000,00 dhs) quarante-cinq mille dirhams.

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N° 2606/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI IFNI
CERCLE DE LAKHASSA
COMMUNE D'ANFEG
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT (NATIONAL)
N°04/2025/BC

Le 21-05-2025 à 12 Heures, il sera procédé dans le bureau de président sis à la commune d'ANFEG, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°04/2025/BC pour objet :

TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU
PARC AUTOMOBILE
COMMUNAL D'ANFEG,
COMMUNE D'ANFEG,
PROVINCE DE SIDI IFNI
- 1 ER TARNCHE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (2 250 180,00 dhs) Deux millions deux cent cinquante mille cent quatre-vingt dix-huit,00 cts

Le cautionnement provisoire est fixé à (45 000,00 dhs) quarante-cinq mille dirhams.

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N° 2607/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE BENSLIMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 5/2025

Le 22/05/2025 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Benslimane sis à avenue des F.A.R BENSLIMANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 5/2025 pour objet :

Contrôle topographique extérieure des Travaux de construction d'un ouvrage d'art au PK 26+000 de la RP 3315 -Province de Benslimane-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (516 000,00 dhs TTC) Cinq cent seize mille dirhams TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10 000,00) Dix mille

dirhams .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

N° 2609/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE BENSLIMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 9/2025

Le 20/05/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 9/2025 pour objet :

PLAN DE CAMPAGNE 2025

• Travaux de reprofilage en enrobé à froid de la RP3325 du PK 0+000 au PK 11+000.

• Travaux de rechargement des accotements de la RP3325 du PK 0+000 au PK 11+000.

• Et travaux de revêtement superficiel bicouche du PK 0+000 au PK 11+000 de la RP3325.

-Province de Benslimane- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (1 863 426,00 dh TTC) Un million huit cent soixante-trois mille quatre cent vingt-six DH TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (24 500,00) Vingt-quatre mille cinq cents dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

N° 2610/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE BENSLIMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 10/2025

Le 20/05/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier

administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif aux études techniques et suivi des travaux de construction de 14 unités préscolaires aux communes relevant des cercles El Borouj et Settat Janoubia - Province de Settat (Tranche 3).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante treize mille neuf cent vingt dirhams toutes taxes comprises TTC (73 920,00 dh TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement .

N° 2608/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE BENSLIMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 5/2025

Le 22/05/2025 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Benslimane sis à avenue des F.A.R BENSLIMANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 5/2025 pour objet :

Travaux de rechargement des accotements de la RP3325 du PK 0+000 au PK 11+000.

• Et travaux de revêtement superficiel bicouche du PK 0+000 au PK 11+000 de la RP3325.

-Province de Benslimane- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (1 863 426,00 dh TTC) Un million huit cent soixante-trois mille quatre cent vingt-six DH TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (24 500,00) Vingt-quatre mille cinq cents dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

N° 2610/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE BENSLIMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 10/2025

Le 20/05/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUJANNT
CERCLE
OULED BERHIL
CAIDAT EL FAID
COMMUNE ARAZANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX N° :
01/2025

Le 21 MAI 2025 à 10 h du matin, il sera procédé au bureau de Mr le président de la commune ARAZANE, à l'ouverture des plis relatifs à l'affermage de l'abattoir de la commune ARAZANE à compter du 01/06/2025 au 31/12/2026

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15000,00 dhs (quinze mille dirhams).

L'estimation d'affermage de l'abattoir de la commune ARAZANE pour la période sus-indiquée ne doit pas être inférieure à la somme de CINQ MILLE Dirhams (5000,00 dirhams) par mois.

Dossier à retirer auprès bureau des marchés de la commune ARAZANE ou le télécharger du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret N°349.12.2du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les plis devront être déposés :

- Soit auprès bureau des marchés de la commune ARAZANE contre récépissé.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Ou les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Ou les envoyés par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Les pièces désigne au règlement de consultation sont exigible au dossier des soumissionnaires

N° 2611/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE CASABLANCA-
SETTAT
PREFECTURE DES AR-
RONDISSEMENT ANFA
COMMUNE DE
CASABLANCA
ARRONDISSEMENT
ANFA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES
MARCHES ET
DES AFFAIRES
FINANCIERES
BUREAU DES
MARCHES
Avis d'appel d'offres ou-

vert national Sur offres
de prix
n° 05/AA/2025

Le 20 MAI 2025 à 12 H, il sera procédé, dans le bureau du président de l'arrondissement Anfa, sis Rue Skhirate angle Ain Atiq Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national n° 05 / AA / 2025 du 20 / 05 / 2025

Pour : Travaux d'entretien des voies (renforcement de la chaussée)

Lieu d'exécution : Arrondissement Anfa, commune de Casablanca, préfecture des arrondissements d'Anfa, Wilaya de la région de Casablanca-Settat.

Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De 3 294 000,00 (Trois Million Deux Cent Quatre-Vingt-Quatorze Mille Dirhams) Toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 60.000,00 Soixante Mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du règlement de consultation.

N° 2612/PA

ROYAUME DE MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE NADOR
COMMUNE
DE IAZZANENE
Avis D'Appel D'Offres
National Ouvert
N°: 03/2025

Le 19 mai 2025 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur Le Président de la commune de Iazzannane, Province de Nador, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres national ouvert sur offres de prix pour: TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DE LA ROUTE NON CLASSE AU DOUAR TISGHIT SUR UNE LONGUEUR DE 2,70 KMS DANS LA COMMUNE IAZZANENE, PROVINCE DE NADOR, REGION DE L'ORIENTAL.

Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme

de: Cinquante et un mille dirhams, 00 Cts (51.000, 00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Deux millions cinq cent quatre-vingt-dix mille cent trente-neuf dirhams, 60 Cts (2.598.539,60DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2613/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA PECHE
MARITIME
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORETS
INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE

AGRONOMIQUE
CENTRE REGIONAL DE
LA RECHERCHE AGRONOMIQUE D'OUIDJA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°01/2025/CRRAO RESERVE AUX TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, AUX COOPERATIVES OU UNE UNION DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le Mardi 13 Mai 2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à : avenue de la Victoire à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres de prix pour les prestations de service de travaux agricoles et de laboratoire pour les unités du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Oujda en deux lots :

- Lot N°1 : Prestations de service de travaux agricoles
- Lot N°2 : Prestations de service de travaux de laboratoire

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot N°1 : Sept Mille dirhams (7 000,00 DH) ;
- Lot N°2 : Trois Mille Cinq Cent dirhams (3 500,00 DH).

La constitution du cautionnement provisoire

doit être effectuée exclusivement par voie électronique via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot N°1 : Trois Cent Cinquante et Un Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (351 000,00 DH TTC) ;
- Lot N°2 : Cent Quatre Vingt Neuf Mille Deux Cent Quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises (189 240,00 DH TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4

Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs, en application des dispositions de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2614/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE
DE LAQRAQRA
APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N°01/LAQ/2025

Le MERCREDI 21 Mai 2025 à 10 heures du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune de LAQRAQRA à l'ouverture des plis relatifs aux : Travaux De Construction De 20 Abris Pour Les Usagers

De Transport Scolaires, à la commune de LAQRAQRA, PROVINCE DE SETTAT

Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (7.500,00 Dhs) SEPT MILLE CINQ ENT DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations est fixée à : 398.128,80 DHS TTC (TROIS CENT QUATRE VINGT DIX HUIT MILLE CENT VINGT HUIT DHS).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444(08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.

N° 2615/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA
PROVINCE DE KHOURIGGA
GROUPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES OUARDIGHA
POUR LA GESTION DES DECHETS SOLIDE ET ASSIMILES

Avis de vente de conteneurs à déchets défectueux aux enchères publique N°01/2025

Le jeudi 22 mai L'an Deux Mille vingt-cinq à 11 heures du matin, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président du Groupement des Collectivités Territoriales Ouardigha pour la gestion des déchets solide et assimilés à l'ouverture des plis relatif à la vente de conteneurs à déchets défectueux aux enchères publique.

Le cahier de prestations spéciales relatif à la vente aux enchères publique peut être retiré auprès du bureaux relevant du Groupement des Collectivités Territoriales Ouardigha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

- Mr le président du Groupement des collectivités territoriales Ouardigha Pour la gestion des déchets solide et assimilés -Province de - Khourigga.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du Groupement des collectivités territoriales Ouardigha Pour la gestion des déchets solide et assimilés.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

le montant de la caution est revu à 5000,00 dh.

Le prix d'ouverture au kilogramme est estimé comme suit :

*plastique = 5,50 dhs

*fer = 3,00 dhs

Le contenu des dossiers constitutifs des offres des candidats doivent être conformes à l'articles N°9 de la CPS.

Conformément à l'articles N°7 du cahier des charges, une visite des lieux sera effectuée le 06 Mai 2025 rendez-vous au siège de la province de Khourigga à 10 heures.

N° 2616/PA

ELECTRO TAWS
Société à responsabilité limitée

Au capital de 100.000,00 dirhams

Siège social : RUE 71 HAY FARAH, N° 48, CASABLANCA
RC N° : 102899 / CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/12/2024, les associés de la Société dite ELECTRO TAWS SARL, au capital de 100.000,00 Dirhams, sise à CASABLANCA, RUE 71 HAY FARAH, N° 48, ont décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la Société.
- Nomination de Mr. TAGHI ABDELHAK en qualité de liquidateur de la Société.
- Siège de liquidation fixé à :

CASABLANCA, RUE 71 HAY FARAH, N° 48. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 05.03.2025 sous le N° 961668.

N° 2617/PA**ELM VENTURES - SARL AU CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 21.03.2025, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : ELM VENTURES
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.Objet : IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER, NEGOCIANT, IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT).
Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1 000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1 000, toutes libérées et attribuées à :
• Mr. EL MOUAHIDI M'HAMED : 1 000 parts sociales.

GERANCE : Monsieur EL MOUAHIDI M'HAMED, gérant unique de la Société.

La société est engagée par la signature du gérant unique Monsieur EL MOUAHIDI M'HAMED. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 17.04.2025 sous le N° 967831. La Société est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le N° 672687.

N° 2618/PA**HB SCEP CONSULTING - SARL AU CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 21.03.2025, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : HB SCEP CONSULTING
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.Objet :
• EXPORTATEUR DE SERVICES.Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.

Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1 000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1 000, toutes libérées et attribuées à :

• Mr. BOURRIER HENRI, ALEXIS, GABRIEL, MARIE : 1 000 parts sociales.

GERANCE : M. BOURRIER HENRI, ALEXIS, GABRIEL, MARIE, est désigné gérant unique de la Société.

La société est engagée par la signature du gérant unique Monsieur BOURRIER HENRI, ALEXIS, GABRIEL, MARIE. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 22.04.2025 sous le N° 09968240. RC sous N° 673103.

N° 2619/PA**VIEW LIGHT DATA - SARL AU CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 26.03.2025, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : VIEW LIGHT DATA
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.Objet :
• NEGOCIANT,
• IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT).Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1 000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1 000, toutes libérées et attribuées à :
• Mr. OUADII NASYR : 1 000 parts sociales.

GERANCE : Monsieur OUADII NASYR est désigné gérant unique de la Société.

La société est engagée par la signature du gérant unique Monsieur OUADII NASYR. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 17.04.2025 sous le N° 967834. RC sous le N° 672693.

N° 2620/PA**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU**
Avis d'Appel d'Offres Ouvert NationalN° 22/2025
Le 20 Mai 2025 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUDANNT sis à Rue Settat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 22/2025 du 20 Mai 2025 à 10h pour :Etude géotechnique d'un ouvrage d'art au PK 291+000 de la RN7 (PK 144+000 de la Ex RR203) la Province de Taroudant Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessible à l'adresse : <http://www.marches-publics.gov.ma>.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 86.640,00 dhs (Quatre Vingt Six Mille Six Cent Quarante Dirhams, 00 cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.200,00 dhs (Mille Deux Cent Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marches-publics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2621/PA**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU**
Avis d'Appel d'Offres Ouvert NationalN° 23/2025
Le 20 Mai 2025 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUDANNT sis à Rue Settat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des

plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 23/2025 du 20 Mai 2025 à 11h pour :

Etude géotechnique de renforcement de la RN10 (voie express) du PK35+200 au PK80+200 sur une longueur de 45Km Province de TAROUDANNT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessible à l'adresse : <http://www.marches-publics.gov.ma>.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 247.200,00 dhs (Deux Cent Quarante Sept Mille Deux Cent Dirhams, 00 cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.000,00 dhs (Quatre Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marches-publics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2622/PA**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION REGION RABAT SALE KENITRA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE**Avis d'appel d'offres ouvert national n° 15/DPSS/2025
Le mardi 20 Mai 2025 à dix heures 30 minutes (10h30min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 15/DPSS/2025 pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU COLLEGE ZALLAKA A LA COMMUNE OULED HCINE - PROVINCE DE SIDI SLIMANELe dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux millions six cent cinquante-huit mille soixante-deux dirhams TTC (2 658 072.00 dhs TTC).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à quarante mille Dirhams (40 000.00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 2624/PARoyaume du Maroc Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication Département de la Culture Direction Régionale de la Culture Tanger-Tétouan-Al Hoceima
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N° 06/2025/DRCTTH Séance Publique

Le mardi 20 Mai 2025 à 10h. Il sera procédé, au siège de la Direction régionale de la Culture (52 rue d'Angleterre, Tanger), à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° : 06/2025/DRCTTH, ayant pour objet : Travaux d'aménagement du siège de la direction régionale de la culture à Tanger (Galerie Mohamed Drissi et ses dépendances).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : Un million huit cent trente-quatre mille cinq cent cinquante-trois dirhams et quarante-six centimes toutes taxes comprises-1 834 553.46 DHS TTC.

Le cautionnement provisoire est de Trente-cinq mille Dirhams : 35 000,00 DH

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 135 du décret relatif des marchés publics n°2-22-431.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux millions six cent cinquante-huit mille soixante-deux dirhams TTC (2 658 072.00 dhs TTC).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à quarante mille Dirhams (40 000.00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des

N° 2625/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA - COMMUNE AIN HARROUDA
DIRECTION DES SERVICES - SERVICE DES MARCHES ET TRAVAUX
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIÉS SUR OFFRES DE PRIX N°10/2025
 Le 08 Mai 2025 à 10h30, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune Ain Harrouda, sise au siège de la Commune Ain Harrouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°10/2025 ayant pour objet : -ENTRETIEN DES PLAGES A LA COMMUNE AIN HARROUDA-
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent trente et un mille quatre cent quarante-six dirhams soixante-dix centimes toutes taxes comprises (231.446,70 dirhams).
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille six cent dix-huit dirhams (4.600,00 dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°9 du règlement de consultation.
N° 2626/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE RHAMNA
Avis d'appel d'offre ouvert national n° 02/2025/INDH
 Le 21/05/2025 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert n° 02/2025/INDH Pour : Acquisition des aides techniques pour personnes à besoins spécifiques
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Neuf cent quatre-vingt mille quatre cent Dhs 00 cts (980.400.00 Dhs).
 Le cautionnement provisoire est de la somme de : Dix-huit mille Dhs 00 cts (18.000.00Dhs).
 Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation.
 NB/ Les prospectus et notices sont à déposer au

plus tard le 20/05/2025 à 14 heures.
N° 2627/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
COMMUNE CHAHDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 04/2025
 Le 29/05/2025 à 11h, il sera procédé, au Salle de réunion de la commune Chahda province de Safi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts en séance publique sur offres de prix pour : Travaux D'extension du réseau d'électricité Au profit des douars de la commune de Chahda, province de Safi.
 Le dossier d'appel d'offres ouverts, peut être retiré auprès du bureau de service technique de la commune Chahda province de Safi, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma
 La caution provisoire : 4 022,00 (quatre mille vingt-deux) dirhams.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 201 093,00 dh Deux cent un mille quatre-vingt-treize dirhams TTC.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles de 30 et 32 et 135 du Décret N° 2.22.431 du 08 Mars 2023 relatif au Marchés publics.
 Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux

marchés publics, les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.
N° 2628/PA
Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL A MAJORATION
N° 01-2025
 Le 19/06/2025 à 10h30 il sera procédé, dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Régional d'Agadir, Route de Marrakech 80000 AGADIR, à

l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres N°01/2025 pour : LES PRESTATIONS DES ACTIVITES D'ACCUEIL POUR LE CENTRE HOSPITALIER REGIONAL D'AGADIR.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50.000,00 Dirhams (Cinquante mille Dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 765 815,68 DH TTC (Deux millions sept cent soixante-cinq mille huit cent quinze Dirhams et Soixante-huit Centimes TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique ; conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget N°1692-23 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics ; dans le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 2629/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FIGUIG
CELE DE TAZEMT
CADAT DE BOUMERIM
COMMUNE DE BOUMERIM

Avis d'appel d'offres ouverts simplifiés

Il sera procédé, dans le siège de la commune Boumerim, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts simplifiés sur offres de prix, pour la réalisation :

N° de l'appel d'offres	Objet marché	Estimation du projet	Le cautionnement provisoire	Date d'ouverture des plis
01/2025	Travaux de construction d'un bain et un four dans la commune de Boumerim province de Figuig	Sept Cent Quatre Vingt Seize Mille Vingt Dirhams (796.020,00Dhs)	Quinze Mille Neuf Cent Vingt Dirhams,00 Cts (15.920,00 Dhs)	08 Mai 2025 14 h 00
02/2025	Travaux de construction de la gare routière dans la commune de Boumerim.	Neuf Cent Huit Mille Quatre Cents Dirhams (908.400,00 Dhs)	Dix Huit Mille Cent Soixante Dix Dirhams (18.170,00Dhs)	08 Mai 2025 15 h 00

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°05 du règlement de consultation.

N° 2630/PA

Sur vos petits écrans (Samedi)



07H00:Hymne National+ Coran
 07H10 : Documentaire amazigh
 07H40 : Documentaire amazigh
 08H10 : Ichaa Mamlaka
 09H05 : Ard Al Baraka
 10H00 : Oulad Imekhtar
 11H00 : Oussrati
 12H00 : Ana w Ganti
 12H15 : Knaynate
 12H50 : Lalla laïroussa
 13H00 : Journal Télévisé
 13H20 : Hayna
 14H00 : Journal Télévisé
 14H20 : Journal Télévisé
 14H40 : Nouqta Ila Sattr
 15H40 : Oujouh
 16H20 : Bin Lbareh w Lyoum
 16H55 : Sada Al Ibdaa
 17H55 : Wladat Bladi

18H30 : Journal Télévisé
 18H50 : Nïam alala
 19H20 : Super Market
 19H35 : Zaki El Kheffa
 19H45 : Dhek Aala Rassek
 19H50 : Dhek Aala Rassek
 20H00 : Ala Ghafia
 21H0 : Journal Télévisé
 22H00 : Lalla laïroussa
 00H00 : Journal Télévisé
 00H20 : Maa LFamila
 01H30 : Hayna
 02H05 : Nïam alala
 02H40 : Capitaine Hajiba
 03H00 : Oulad Imekhtar
 04H00 : Documentaire amazigh
 04H30 : Documentaire amazigh
 05H0 : Ichaa Mamlaka
 06H00 : Oussrati

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
 06:25:00 : Chada al albane
 08:35:00 : SERIE : AL BAHJA... TANI
 09:35:00 : FEUILLETON : BNAT LA7DID
 10:10:00 : FEUILLETON : DOUMOU3 OUMMI
 10:45:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
 11:50:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
 12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
 12:35:00 : METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
 13:15:00 : MAGAZINE : DAIF AL AKHBAR
 13:20:00 : MOUJAZ RIYADI
 13:40:00 : MAGAZINE : CHEF DARO

13:50:00 : MAGAZINE : AL-HANE 3CHAQNAHA
 15:05:00 : MAGAZINE : KAN YAMA KAN
 15:20:00 : JOURNAL AMAZIGH
 15:30:00 : SPORT : RALLYE AICHA DES GAZELLES
 15:35:00 : MAGAZINE : AL WASSIT
 16:10:00 : FEUILLETON : BNAT LA7DID
 16:40:00 : FEUILLETON : HKAYTI
 18:05:00 : MAGAZINE : NIDAE
 18:25:00 : MAGAZINE : POPUP
 18:50:00 : SPORT : RALLYE AICHA DES GAZELLES
 19:00:00 : FEUILLETON : AL-HANE AL MADI
 19:55:00 : MAGAZINE : MIN QALB AL BIHA
 20:30:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:55:00 : QUE DU SPORT

21:05:00 : METEO
 21:15:00 : NEWS : AL MAS-SAIYA
 21:45:00 : METEO
 21:50:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE
 23:30:00 : MAGAZINE : CAPSULES SALON INTERNATIONAL DE L'EDITION ET DU LIVRE DE RABAT
 23:40:00 : MAGAZINE : CAPSULES SIAM
 23:45:00 : MAGAZINE : JAM SHOW
 00:45:00 : RACHID SHOW
 02:00:00 : FEUILLETON : DAR ASSALJA
 02:55:00 : MAGAZINE : AL MILAF
 03:55:00 : MAGAZINE : NIDAE
 04:15:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : IRAQ'S INVISIBLE BEAUTY - JAMAL AL 3IRAQ AL KHAFI

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA
 Genres : Action
 Réalisateur : Marwan HAMED
 Acteurs : Karim Abdel Aziz, Hind SABRI
 Durée : 01:29:00
 Genres : Aventure Famille Animation Comédie
 Réalisateur : Enrique Gato
 séances : 14:00 16:00

Tad l'explorateur et la table d'émeraude
 Durée : 01:29:00
 Genres : Aventure Famille Animation Comédie
 Réalisateur : Enrique Gato
 séances : 14:00 16:00

Spider-man : no way home
 Durée : 02:37:00
 Genres : Action Aventure
 Réalisateur : Jon Watts
 séances : 18:00

Citoyen d'honneur
 Durée : 01:36:00
 Genres : Comédie
 Réalisateur : Mohamed Hamdi
 séances : 17:00 19:45 22:30

Kompromat
 Durée : 02:07:00
 Genres : Thriller
 Réalisateur : Jérôme Salle
 séances : 17:00 19:45 22:30

Coup de théâtre
 Durée : 01:38:00
 Genres : Policier Comédie
 Crime Mystère
 Réalisateur : Tom George
 14:15 17:45 22:30 19:45

Rada malha - jrada malha
 Durée : 02:06:00
 Réalisateur : Driss ROUKHE
 séances : 17:00 19:45 22:30

Top gun : Maverick
 Durée : 01:00:00
 Genres : Action
 Réalisateur : Joseph Kosinski
 Acteurs : Tom Cruise, Miles Teller, Jennifer Connelly, Jon Hamm, Glen Powell
 séances : 13:25 19:45 22:30

Je t'aime - I love you
 Genres :
 Réalisateur : Tamer Housni
 séances : 13:25 19:45 22:30

La très très grande classe
 film La très très grande classe megarama-casablanca
 Durée : 01:40:00
 Genres :
 Réalisateur : Frédéric Quiring
 14:15 17:00 19:45 22:30

Ashbah europa
 Durée : 01:20:00
 Genres :
 Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki
 séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00

Le bal de l'enfer
 Date de sortie : 24 août 2022
 Durée : 01:45:00
 Genres :
 Réalisateur : Jessica M. Thompson
 séances : 13:45 16:00 20:45 22:45

AL IKHWANE
 Durée : 02:15:00
 Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar
 séances : 14:00 17:00 19:45 22:30

Green cardfilm
 Durée : 01:30:00
 Réalisateur : hicham regragui
 séances : 14:30 17:00 19:45 22:30

Bullet train
 film Bullet train megarama-casablanca
 Durée : 02:32:00
 Genres : Thriller Action
 Réalisateur : David Leitch
 séances : 13:25 19:45 22:30

Kira w el gen
 film Kira w el gen megarama-casablanca
 Durée : 02:45:00

Pharmacies de garde de nuit

Sidi Moumen :
 Pharmacie DIAR EL HANAE DIAR EL HANAE GH4, BD 79 N° 20 - SIDI MOUMEN - 78, RUE IBN BATOUTA (A COTE DU CINEMA LUX) AVENUE LALLA YACOUT - Tél : 0522.22.34.34 [-]

Pharmacie ESPACE NAÏM
 LOT OTHMANE 2 RUE 15 N° 50 - Tél : 0522.70.99.99

Sidi Othmane :
 Pharmacie ESSEHA MARCHÉ ESSALAMA L HAY ESSALAMA I - Tél : 0522.37.32.66

Oulfa :
 Pharmacie MAASHI CIL LOT DU STADE N° 22 - HAY ESSALAM - CIL (FRIS MOSQUEE CIL - LABORATOIRE PIZERO) - Tél : 0522.39.88.73

Sidi Maamouf :
 Pharmacie BJANI 114, LOTISSEMENT SAADA I - SIDI MAAROUF - Tél : 0522.5810.86

Pharmacie ZENITH
 MILLENIUM N° 162 LOTISSEMENT FLORENDA - SIDI MAAROUF (FACE HAMMAM FLORENDA ET CRUCHE SANOUNOU) - Tél : 0522.32.15.16

Lissafa :
 Pharmacie JARDINS DE LOULFA KASSIA ALAMINE EXTENSION GH4 DM 6 - ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90

Pharmacie CASAVIEW
 CENTRE COMMERCIAL CASAVIEW, MAG N°1 - NASSIM ISLANE - Tél : 0522.69.64.64

Maarif :
 Pharmacie IBN BATOUTA

Hay Mohammadi :
 Pharmacie AL AQSA RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MORHAMMADI - Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :
 Pharmacie HACHAD 142, RUE 5-DERB KORFA-GRI-GOUANE (STATION TAXI SIDI MAAROUF) PLACE SRAGHNA - Tél : 0522.28.39.46

Sidi Bernoussi :
 Pharmacie RACHAD 32, AV. SOUHAIB ARROUMI - AMAL 2 - SIDI BERNOUSSEI - Tél : 0522.73.72.57

Hay Hassani :
 Pharmacie LAYA N° 9 ECONOMAT DE L'AMG / FRA - RUE AL ABTAL - BEAUSSEKOUR B.P. 16277 - Tél : 0696683285 [-]

Pharmacie LIANE OULFA
 RYAD EL OULFA GH5 ENTREE N°8 N° 151 (ACTUELLEMENT G140) - Tél : 0522.89.42.79

Pharmacie LE NORD
 HADIKAT OUM ERRAHIE 2 GH N° 21 EN FACE MARJANE HAY HASSANI - Tél : 0522.89.77.44 [+]

Beaussejour
 Pharmacie OROUANE 122, RUE OROUANE - HAY ERRAHIA - BEAUSSEKOUR (DERRIERE ACIMA BEAUSSEKOUR) - Tél : 0522.36.22.20

Oasis
 Pharmacie DALAL 24 IRS, RUE DES VANNEAUX - L'OASIS (MARCHÉ L'OASIS - B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° de train	Maroc	Marrakech	Casablanca	Fes												
101	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
102	06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30
103	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00
104	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30
105	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00
106	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30
107	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00
108	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30
109	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00
110	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30
111	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00
112	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30
113	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00
114	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30
115	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00
116	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30
117	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00
118	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30
119	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00
120	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30
121	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00
122	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30
123	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00
124	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30
125	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00
126	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30
127	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00
128	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30
129	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00
130	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30
131	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00
132	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30
133	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00
134	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30
135	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00
136	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30
137	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00
138	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30
139	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00
140	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30	40:30
141	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00	41:00
142	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30	40:30	41:30
143	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00	41:00	42:00
144	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30	40:30	41:30	42:30
145	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00	41:00	42:00	43:00
146	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30	40:30	41:30	42:30	43:30
147	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00	41:00	42:00	43:00	44:00
148	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30	40:30	41:30	42:30	43:30	44:30
149	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00	41:00	42:00	43:00	44:00	45:00
150	30:30	31:30	32:30	33:30												



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



**La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox**



Portrait



Marguerite Bérard

Première française à la tête d'une grande banque européenne

Marguerite Bérard a été nommée mercredi à la tête de la banque néerlandaise ABN Amro, une première pour une dirigeante française, après un parcours sans faute dans les cabinets



Née le 31 décembre 1977 à Paris dans une famille d'énarques, Marguerite Bérard s'inscrit dans la tradition familiale en rejoignant l'école de la haute fonction publique en 2002, après un passage à Sciences Po et un master à l'université américaine de Princeton

ministériels et les comités exécutifs de deux géants bancaires français, BPCE et BNP Paribas.

"Je suis honorée de me voir confier la responsabilité de diriger la banque dans les années à venir", a déclaré Mme Bérard dans un communiqué, à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires de la banque, qui avait la charge d'entériner son arrivée.

Cette prise de fonction survient un peu plus d'un an après son départ surprise de la direction du réseau France de BNP Paribas, possible tremplin vers le premier cercle du pouvoir de la plus grosse banque européenne, aujourd'hui uniquement composé d'hommes.

"Elle avait déjà fait cinq ans dans un business pas facile où elle n'avait pas démérité", se souvient une collaboratrice, "je pense qu'elle a dû aspirer à faire autre chose, ne serait-ce que pour être dans la course à la succession" du directeur général Jean-Laurent Bonnafé, en place depuis 2011.

Problème, le poste était loin d'être vacant. Marguerite Bérard le comprend et quitte BNP Paribas en mars 2024, du

jour au lendemain.

Née le 31 décembre 1977 à Paris dans une famille d'énarques, d'une mère banquière et d'un père préfet, Marguerite Bérard s'inscrit dans la tradition familiale en rejoignant l'école de la haute fonction publique en 2002, après un passage à Sciences Po et un master à l'université américaine de Princeton.

Elle sort major de la célèbre promotion "Léopold Sédar Senghor", coiffant au passage un certain Emmanuel Macron.

Libérale, Marguerite Bérard intègre l'inspection des finances et se met au service du candidat Nicolas Sarkozy avant de devenir conseillère à l'Élysée entre 2007 et 2010 puis directrice de cabinet du ministre du Travail d'alors, Xavier Bertrand.

Bosseuse et déterminée selon ses proches, elle regrettera cependant quelques années plus tard avoir "sacrifié" des moments avec ses proches à cause de ses horaires de travail.

La victoire de François Hollande en 2012 la propulse dans le privé: elle entre par la grande porte chez BPCE, qui rassemble notamment les

Banques populaires et les Caisses d'épargne, en qualité de directrice générale adjointe en charge entre autres de la stratégie.

Elle bascule en 2019 chez BNP Paribas pour diriger la banque commerciale en France, pas aussi rentable que d'autres métiers du groupe et à l'infrastructure informatique vieillissante.

Ces nouvelles fonctions l'obligent à "mettre les mains dans le cambouis", se souvient un proche.

Marguerite Bérard est "quelqu'un de profondément intelligent" qui "faisait partie des profils qui montaient dans la banque et dont on parlait beaucoup", se souvient Angéles Garcia-Poveda, présidente du conseil d'administration de l'équipementier Legrand.

Mme Bérard est restée discrète depuis son départ de BNP Paribas. Elle était concentrée sur l'apprentissage du néerlandais.

Les défis ne manquent pas chez ABN Amro, seize ans après la nationalisation de la banque lors de la crise financière de 2008. Le gouvernement néerlandais a annoncé

en octobre dernier son intention de réduire à environ 30% sa participation.

Sa réussite "se joue beaucoup au pragmatisme et à la capacité à forger des compromis et des consensus", avertit M. Vassy, directeur de Sciences Po et ancien ambassadeur aux Pays-Bas.

Intarissable sur Daniel Kahneman, prix Nobel d'économie en 2002 qu'elle a eu en cours à Princeton, Mme Bérard partage volontiers ses conseils de livres, de films, ou de recettes de cookies sur le réseau social LinkedIn.

Si un de ses proches loue sa fidélité en amitié et sa capacité à mener de multiples projets de fronts, il note aussi son ambition et lui reproche une proximité parfois surjouée et une approche transactionnelle des relations humaines, rarement désintéressée.

Mère de deux enfants, Marguerite Bérard a publié en 2019 un ouvrage sur l'histoire de son grand-père, "Le siècle d'Assia", ainsi que le thriller politico-financier "Oligarque", en collaboration avec le patron de la banque Rothschild François Pérol, sous le pseudonyme de Elena B. Morozov.

Sport

Laurent Saint-Martin : *Le Forum d'affaires Maroc-France Coupe du Monde 2030 ouvre la voie à de nouvelles perspectives de coopération*



Le Forum d'affaires Maroc-France Coupe du Monde 2030 ouvre la voie à de nouvelles perspectives de coopération entre les deux pays, notamment en matière d'économie du sport, a indiqué le ministre délégué français chargé du Commerce extérieur et des Français de l'étranger, Laurent Saint-Martin, qui effectue une visite dans le Royaume. "L'économie du sport, dont l'ambition a été rehaussée et renforcée par SM le Roi Mohammed VI et le chef d'Etat français, Emmanuel Macron lors de sa visite dans le Royaume en octobre dernier, est florissante et en pleine croissance non seulement pour les deux pays, mais également pour l'ensemble du continent", a-t-il dit lors de la cérémonie d'ouverture du Forum d'affaires

Maroc-France Coupe du Monde 2030, jeudi au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora (banlieue de Salé).

L'objectif de ce forum, organisé par la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Bpifrance et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), est de nourrir une réflexion commune, rapprocher les deux communautés d'affaires et permettre la création d'opportunités de business pour les entreprises françaises et marocaines, a ajouté le responsable français. Selon lui, "ce n'est pas un hasard que la France et le Maroc fassent aujourd'hui partie du club assez fermé des nations en charge de grands événements sportifs internationaux", citant à cet égard l'organisation par la France ces dernières années de plu-

sieurs événements d'envergure mondiale, à l'image de l'Euro 2016 de football, la Coupe du Monde de rugby en 2023 et les Jeux Olympiques et paralympiques en 2024.

Il a estimé que lors des prochaines années, le Maroc aura un agenda sportif extrêmement dense, notant que "l'organisation pour la première fois dans le Royaume du Mondial féminin des moins de 17 ans de football, pour cinq ans consécutifs, n'est pas une tâche aisée".

D'après M. Saint-Martin, le business constitue un levier d'inclusion et de durabilité, précisant dans ce sens que le Maroc et la France sont deux pays extrêmement engagés dans la décarbonation et la transition écologique.

Le Mondial 2030, que le Maroc organisera conjointement avec l'Espagne et le Portugal, doit servir de modèle en termes d'investissement durable, de solutions innovantes et bas carbone, a-t-il souligné. De son côté, le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, a mis l'accent sur l'importance et la particularité du modèle de développement prôné par SM le Roi Mohammed VI en faveur de la jeunesse, son épanouissement et son développement, selon une vision perspicace, bâtie sur une conjugaison parfaite entre développement économique et social. "Ce qui lie le Maroc et la France est beaucoup plus important que l'organisation d'un événement majeur ou d'une Coupe du Monde. Ce sont des relations ancrées dans la civilisation humaine et un modèle de coopération entre les deux rives de la Méditerranée", a-t-il mis en exergue.

Selon M. Lekjaa, l'organisation d'événements internationaux se veut l'occasion

de renforcer et d'enrichir cette histoire et créer des passerelles additionnelles et civilisationnelles, qui laissent un héritage aux générations futures. Le Mondial 2030 ne fera que renforcer l'ancrage culturel, civilisation et économique entre les deux rives de la Méditerranée, a-t-il mis en avant, notant qu'avant 2030, le Maroc devra accueillir plusieurs événements footballistiques d'envergure, à savoir la Coupe d'Afrique des nations (CAN) dames en juillet prochain, les cinq prochaines éditions de la Coupe du monde U17 féminine, outre la CAN messieurs, qui sera "une introduction sérieuse et sincère pour se projeter dans l'élan de préparation à l'organisation du Mondial 2030".

Pour sa part, le vice-président général de la CGEM, Mehdi Tazi, a indiqué que le Maroc vit "un moment très particulier, qui changera le pays sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI", notant que le Royaume constitue un gage de stabilité pour tout investisseur.

Il a également cité les différents chantiers d'infrastructures lancés dans le Royaume à même de façonner l'économie nationale, à l'instar de la construction de nouveaux ports, aéroports et autoroutes, outre les projets d'énergie et de dessalement d'eau de mer.

De son côté, le sélectionneur national, Walid Regragui a mis l'accent, dans une brève intervention, sur "la nouvelle énergie qui s'écrit au Maroc, grâce à la vision de SM le Roi Mohammed VI, qui a misé sur la jeunesse et le sport", formulant le vœu de voir le Maroc organiser la meilleure édition de la Coupe du monde en 2030.

Partenariat entre la FRMF et webook.com pour moderniser le système de billetterie

La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a annoncé, jeudi, la signature d'un contrat de sponsoring et de partenariat stratégique avec webook.com, leader mondial dans le domaine de la billetterie électronique.

Selon un communiqué de l'instance fédérale, ce partenariat vise à opérer un changement qualitatif dans la gestion des billets pour les matches et compétitions organisés par la FRMF, en adoptant une plateforme numérique avancée permettant aux supporters d'acheter leurs billets en ligne, tout en garantissant un accès fluide et sécurisé aux stades. Il s'accompagne également de services personnalisés pour les supporters.

Aux termes de cet accord, webook.com devient le sponsor officiel de la FRMF et son partenaire technologique exclusif pour le système de billetterie. L'entreprise se chargera de fournir toutes les solutions numériques liées à la vente et à la gestion des billets, tant pour les matches nationaux que pour les compétitions internationales organisées par la Fé-

dération, précise la même source.

La FRMF souligne que cette collaboration s'inscrit dans le cadre de sa stratégie visant à améliorer le confort des supporters, à renforcer la transparence dans le processus de billetterie, et à soutenir les entreprises nationales contribuant au développement du secteur sportif.

Pour sa part, webook.com exprime sa fierté quant à ce partenariat, qu'elle considère comme une opportunité de réaffirmer son engagement envers le football national, et de contribuer à son rayonnement continental et international en proposant des solutions technologiques innovantes répondant aux plus hauts standards de qualité et de professionnalisme.

"Cette démarche illustre l'engagement de la FRMF à poursuivre la modernisation de ses structures et à élever la qualité des services offerts aux supporters, consolidant ainsi la position du Maroc en tant qu'acteur sportif de premier plan à l'échelle africaine et mondiale", conclut le communiqué.



Coupe de la CAF : La RSB à 90 minutes d'une troisième finale

La RSB donnera la réplique, ce dimanche à 20 heures au stade Mohamed Hamlaoui à Constantine, à son homologue algérienne du CS Constantine, et ce pour le compte de la demi-finale retour de la Coupe de la Confédération CAF.

L'équipe berkaïenne avait fait l'essentiel au match aller en s'imposant sur le large score de 4 à 0. Elle n'aura qu'à négocier avec intelligence cette seconde manche face à un adversaire qui sera poussé par plus de 20.000 spectateurs et qui aura à cœur de réussir la remontada.

Au vu du rendu du match aller, la RSB, double lauréate de l'épreuve, est outillée pour franchir ce cap mais gare à l'excès de confiance. Les protégés de Mouïne Chaabani, partis, vendredi, à bord d'un vol spécial Oujda-Constantine dans un avion immatriculé en Espagne, devront se contenter d'une seule séance d'entraînement en vue de peaufiner les ultimes réglages et remporter ce derby qui sera sifflé par le referee soudanais Mahmood Ali Mahmood Ismail. Il sera secondé par son compatriote Abdallah Mohamed Ibrahim et le Djiboutien Ahmed

Liban. Quant au Tunisien Melki Mehrez, il a été retenu comme quatrième arbitre, au moment où la CAF a désigné pour la VAR le Ghanéen Daniel Larrea, assisté par le Libyen Ahmed Abdulrazag.

La deuxième demi-finale de la Coupe de la Confédération opposera, également dimanche à 14 heures au Loftus Versfeld Stadium à Pretoria, les Sud-Africains de Stellenbosch aux Tanzaniens de Simba, vainqueurs à l'aller sur la courte marge de 1 à 0.

T.R



Walid Regragui : Le Maroc offre aux joueurs binationaux un projet de cœur et de conviction



Le Maroc adopte une approche sincère envers les joueurs binationaux, en leur proposant d'adhérer à un projet national de cœur et de conviction, a affirmé le sélectionneur national, Walid Regragui.

"Notre démarche est d'échanger avec les joueurs, leur exposer notre projet et de leur transmettre l'amour de la patrie, en res-

pectant pleinement leur décision", a assuré le coach de l'équipe nationale A dans une interview accordée au quotidien sportif "espagnol AS".

Walid Regragui a dit comprendre parfaitement le dilemme vécu par les jeunes joueurs ayant grandi dans d'autres pays, relevant que "ceux qui ont une double culture savent très bien que ce choix est complexe

et qu'il faut le respecter, quel qu'il soit".

Le sélectionneur national a tenu à saluer à ce propos les choix de joueurs tels que Brahim Diaz, Bilal El Khannouss et Achraf Hakimi, qui ont opté pour le Maroc et contribué au rayonnement de l'équipe nationale et du projet sportif du Royaume.

La stratégie de détection des jeunes talents évoluant en Europe repose sur un travail d'anticipation et de proximité, a-t-il fait savoir, ajoutant que "le critère essentiel n'est pas seulement leur origine, mais leur véritable engagement envers notre projet national".

Il n'a pas manqué également de mettre en avant la dynamique actuelle du football marocain et les progrès notables réalisés, citant notamment le développement des infrastructures de niveau international, l'organisation de la Coupe du Monde 2030, et le classement du Maroc parmi les meilleures sélections du monde.

Concernant la prochaine Coupe d'Afrique des Nations, prévue en fin d'année, Walid Regragui a indiqué que la conquête du titre continental constitue désormais une priorité.

"Le Maroc est un grand pays de football dont l'équipe nationale rassemble toute la nation. Il n'est pas acceptable que nous ne comptions qu'une seule Coupe d'Afrique. Notre objectif est le sacre continental", a-t-il soutenu.

Le WAC limoge Mokoena

Il a fallu attendre la 27ème journée de la Botola Pro D1 pour que le bureau dirigeant du Wydad décide de se séparer de l'entraîneur du club, le Sud-Africain Rolani Mokwena. La décision a été prise suite aux mauvais résultats enregistrés par les Rouges qui ont compromis leurs chances dans la course à la deuxième place en championnat, qualificative à la Ligue des champions.

En attendant la venue d'un nouvel entraîneur, l'intérim devrait être assuré par le directeur sportif du club, Amine Benhachem.

A rappeler que le WAC participera en juin prochain à la Coupe du monde des clubs aux Etats-Unis, où il aura à affronter Manchester City, Juventus de Turin et Al Ain.



Botola Pro D2

Voici les résultats de la 24e journée de la Botola Pro D2 de football

RCOZ-KACM : 1-1
CJBG-WAF : 1-3
USMO-RBM : 0-4
CAK-JSM : 0-0
OD-MCO : 1-1
SM-USYM : 1-3
RAC-OCK : 1-2
KAC-CAYB : 1-1

Classement
1-KACM : 46 pts
2-RBM : 41 pts
USYM : 41 pts
4-OD : 36 pts
5-SM : 32 pts
WAF : 32 pts
7-USMO : 31 pts
8-CJBG : 29 pts
9-RAC : 28 pts
10-JSM : 27 pts
KAC : 27 pts
CAK : 27 pts
13-MCO : 26 pts
14-CAYB : 24 pts
15-OCK : 22 pts
16-RCOZ : 21 pts

Programme
La Botola Pro D2 se poursuivra ce dimanche pour le compte de la 25ème journée selon le programme qui suit :

16h00 : JSM-SM, KACM-CAK, RBM-CJBG et USYM-OD.
20h00 : OCK-USMO, MCO-KAC, WAF-RAC et CAYB-RCOZ.

L'EN féminine décroche le billet du dernier carré de la CAN de futsal

Adil Sayeh : La qualification n'est pas le fruit du hasard

La qualification de la sélection marocaine féminine de futsal aux demi-finales de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), jeudi à Rabat, n'est pas le fruit du hasard, mais plutôt l'aboutissement d'une préparation de haut niveau et d'une discipline et d'une rigueur salutaires des joueuses, a affirmé le coach Adil Sayeh.

"Ce résultat n'est pas le fruit du hasard. Nous avons effectué plusieurs stages et nous avons disputé des matches amicaux internationaux de haut niveau, ce qui nous a permis d'acquérir de l'expérience, même si les joueuses ne sont pas spécialisées dans le futsal. Il faut saluer les efforts de la Fédération Royale marocaine de football qui nous a assuré les conditions adéquates", a déclaré Sayeh à la presse, suite à la victoire (7-1) des Lionnes de l'Atlas face au Cameroun, synonyme de qualification au dernier carré.

"L'équipe a fait preuve de discipline et de rigueur. Nous étions conscients que le

match serait dur contre une équipe camerounaise qui nous a vu jouer et qui était, en revanche, inconnue pour nous", a relevé le sélectionneur national.

"En plus, l'enjeu était crucial et nous n'avions pas le droit à l'erreur, au risque de se perdre dans les calculs. Nous avons préparé les joueuses pour qu'elles scellent le sort de la qualification par une victoire", a-t-il assuré, saluant les joueuses qui "ont fait preuve de patriotisme et de combativité et méritent cette victoire".

De son côté, Kawtar Bentaleb, gardienne de but et capitaine de l'équipe nationale, a affirmé que cette victoire est le fruit d'un travail dur, ajoutant qu'elle est amplement méritée.

"Nous devons doré et déjà penser au prochain match et nous y préparer", a insisté Bentaleb, élue meilleure joueuse du match.

Pour sa part, Zineb Erroudany a affirmé que les joueuses sont décidées à garder le trophée au Maroc.

"Nous nous sommes imposées, même si le futsal féminin est nouveau au Maroc. Même si nous sommes à l'origine des joueuses de football, nous n'avons pas eu de difficulté à nous intégrer dans le groupe", s'est félicitée la jeune joueuse.

L'équipe marocaine s'assure la première place de son groupe, en signant sa deuxième victoire de cette phase de poules, après son succès face à son homologue namibienne (8-1), mardi dernier.

Le dernier match de ce groupe opposera samedi le Cameroun à la Namibie (20h00). Les vainqueurs de chacune des trois poules accéderont directement aux demi-finales du tournoi. La quatrième place en demi-finale reviendra à l'équipe classée meilleure deuxième parmi tous les groupes.

Les équipes finalistes de cette première CAN féminine de futsal décrocheront leur qualification pour la Coupe du monde féminine de futsal, prévue aux Philippines du 27 novembre au 7 décembre 2025.

Aux Pays-Bas, l'épineux problème des pesticides sur les fleurs

C'est un plaisir pour les yeux et pour les narines, mais pour Margriet Mantingh, les fleurs à perte de vue dans le plus grand marché floral au monde, près d'Amsterdam, sont surtout un énorme bouquet de pesticides.

Mondialement connus pour leurs tulipes, les Pays-Bas, leader du secteur international des fleurs, sont souvent accusés d'utiliser trop de pesticides dans les champs. Dans ce contexte, les Néerlandais se doivent de montrer la voie face aux critiques croissantes, affirme Mme Mantingh, présidente de l'ONG anti-pesticides aux Pays-Bas PAN-NL.

Celle-ci a récemment publié une étude selon laquelle une grande partie des bouquets que l'on achète en Europe chez le fleuriste, en ligne ou en supermarché, sont bourrés de résidus de pesticides.

Des substances toxiques parfois cancérigènes, qui perturbent les hormones, affectent la fertilité ou qui tuent tous les insectes, selon Mme Mantingh.

"Nous avons examiné treize bouquets, nous y avons trouvé 71 pesticides différents, dont un tiers sont des substances interdites" dans l'Union européenne, déclare cette retraitée de 78 ans auprès de l'AFP.

Les fleurs comportent des résidus

d'insecticides et de fongicides, et parmi eux se trouvent des substances interdites "très toxiques pour l'homme", souligne Mme Mantingh.

Le débat a été exacerbé en Europe par le décès en France d'une fillette d'une leucémie liée à l'exposition de sa mère, fleuriste pendant sa grossesse.

L'association française de consommateurs UFC Que Choisir a également évoqué une contamination massive des fleurs coupées par des pesticides, évoquant les dangers pour ceux qui manipulent ces fleurs.

A Aalsmeer, près d'Amsterdam, des dizaines d'employés debout sur des voitures électriques zigzaguent dans le gigantesque hall de la plus grande Bourse aux fleurs du monde.

La coopérative Royal FloraHolland commercialise quelque 9 milliards de fleurs chaque année pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 5,2 milliards d'euros. La plupart des produits sont destinés à l'exportation, notamment vers l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France.

Chaque année, des entreprises néerlandaises importent quelque 3 milliards de tiges d'Afrique, notamment du Kenya et d'Éthiopie, selon le porte-parole de Royal FloraHolland, Michel van



Schie. Le pays où la production a lieu détermine les règles concernant ce qui est autorisé dans la production de fleurs, explique M. Van Schie.

"Et en Afrique, il existe d'autres maladies qu'en Europe, ce qui veut dire que d'autres produits sont nécessaires pour lutter contre ces maladies", affirme le porte-parole auprès de l'AFP.

Le problème, dénoncent PAN-NL et UFC Que Choisir, c'est qu'aucune réglementation de l'UE ne limite à ce jour la présence de résidus de pesticides dans

les fleurs coupées, dont 80% sont importées de pays autorisant encore l'usage de substances hautement toxiques.

L'UE a bien une réglementation pour limiter la présence de résidus de pesticides sur des fruits et légumes importés, mais pas pour les fleurs, explique Mme Mantingh.

Le décès de la fillette en France a toutefois eu son impact aux Pays-Bas.

La fédération de fleuristes (VBW) a rappelé l'importance d'utiliser des gants et de toujours se laver les mains

après avoir nettoyé les fleurs livrées au magasin.

Et Royal FloraHolland imposera à partir de 2026 à ses producteurs d'afficher un certificat de durabilité, un label qui permet notamment de mesurer la quantité de produits chimiques utilisés.

"Ce cas en France est horrible et même si nous ne savons pas exactement ce qui s'est passé, il faut s'assurer que tout soit aussi sûr que possible à tout moment", déclare auprès de l'AFP Marco Maasse, directeur de la VBW.

Mais aucun bouquet vendu aux Pays-Bas n'est dangereux, "sinon il ne serait pas autorisé à être commercialisé", estime M. Maasse.

Toutefois, avec le statut de leader du marché, "les Pays-Bas ont une responsabilité et doivent montrer l'exemple", affirme M. Maasse, qui plaide pour davantage de transparence.

"Nous devons avoir une meilleure connaissance des résidus qui se trouvent réellement sur un produit lorsqu'il provient du producteur ou entre aux Pays-Bas", dit-il.

"Toute la chaîne peut encore s'améliorer à cet égard", estime-t-il.

Mais in fine, conclut M. Van Schie, "le consommateur veut des fleurs et des plantes parfaites", même en hiver.

Recettes

Gratin de champignon au fromage



Ingrédients :

10 gros champignons blanc à farcir
2 boules de mozzarella
50g de beurre
3 cas d'huile d'olive
3 cas de bouillon de viande (eau + knor)
1 brique de crème liquide
1 cas de crème fraîche
1 cas de sauce line maizena
Sel, Poivre, Paprika
Gruyère râpé
Marjolaine

Préparation :

Commencez par nettoyez les champignon et retirez les pieds. Faire revenir dans le beurre et l'huile mé-

langer,

Couvrir pour laisser évaporé, retournez au moins une fois les champignons.

Retirez en réservant le jus qui reste, placez les champignons dans le plat beurré, les farcir de gros morceaux de mozzarella.

Dans une casserole mélangez les crèmes à petit feu, le jus des champignons, le bouillon, la sauce line, les épices, retirez du feu et versez sur les champignons, saupoudrez de gruyère râpé et de marjolaine.

Enfournez environ 20 minutes juste le temps de Gratin.

Servir chaud.

Pas de révélation des causes de l'autisme en septembre, corrigent les Etats-Unis

Les Etats-Unis ne seront pas en mesure de révéler les causes de l'autisme en septembre prochain, a déclaré mardi un haut responsable de la santé, rectifiant des propos de son ministre, le vaccinocéptique Robert Kennedy Jr.

M. Kennedy Jr avait promis le 10 avril qu'une étude menée par les autorités sanitaires permettrait d'établir "d'ici septembre" les causes de ce qu'il avait qualifié "d'épidémie d'autisme".

Mais lors d'une conférence de presse, le patron du NIH, l'organisme chargé de la recherche médicale, Jay Bhattacharya, a expliqué que cette échéance faisait référence au lancement d'une nouvelle initiative de recherche, pas à la publication des résultats.

Les premiers résultats préliminaires de cette initiative pourraient ensuite être connus "en l'espace d'un an", a-t-il ajouté. "Nous verrons bien."

Robert Kennedy Jr a suggéré à plusieurs reprises ces dernières années que les vaccins pourraient être responsables de l'autisme, notamment le vaccin obligatoire ROR (rougeole, oreillons et rubéole), une théorie issue d'une étude truquée et maintes fois démentie par d'autres études.

Son annonce avait été saluée par le président Donald Trump. "Il y a quelque chose qui (...) cause" l'autisme, avait-il assuré, avançant lui-même des pistes: "C'est possible qu'il faille qu'on arrête de prendre quelque chose, ou de manger quelque chose, ou peut-être que c'est un

vaccin."

Et de pointer la hausse "terrible" des cas d'autisme, un trouble du neurodéveloppement, enregistrée dans le pays ces dernières années.

Lors de sa confirmation par le Sénat, M. Bhattacharya, un économiste de la santé qui s'était opposé aux confinements pendant l'épidémie de Covid-19, avait pour sa part dit ne pas croire à l'existence d'un lien entre autisme et vaccins.

Selon les chiffres des CDC, le principal organisme sanitaire du pays, la préva-

lence des cas d'autisme est passée pour les enfants nés en 1992 d'un sur 150, à un sur 36 pour ceux nés en 2012.

Une augmentation à considérer toutefois avec précaution en raison des progrès réalisés dans les diagnostics.

Si à ce jour il n'existe pas de cause identifiée, plusieurs facteurs environnementaux ont été mis en avant, comme une neuro-inflammation ou la prise de certains médicaments comme l'anti-épileptique Dépakine durant la grossesse, ainsi que des prédispositions génétiques.

